

Cahier de Prescriptions Architecturales de Poleymieux au Mont d'Or

- Guide des matériaux et des couleurs du bâti -



Projet réalisé sous la direction de :

MME Corinne CARDONA
Maire de Poleymieux-au-Mont-d'Or
Présidente de la Commission d'Urbanisme

M. François JOLLY
Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme

Rédaction et illustrations:

M. Jérôme GARDON
Membre de la Commission d'Urbanisme.

M. Philippe COUTEAU
Membre de la Commission d'Urbanisme
Architecte D.P.L.G.
Architecte-conseil auprès du C.A.U.E.

Comité de lecture:

Commission d'Urbanisme de Poleymieux au Mont d'Or

Archives des cartes postales anciennes :

M. Vincent PEYTEL



Préambule

La sauvegarde des Paysages de Poleymieux au Mont d'Or est **un enjeu majeur pour notre commune**. En effet, ils sont l'atout principal du village. L'utilité de se doter d'un Cahier de Prescriptions Architecturales est devenue évidente pour protéger notre commune des conséquences **d'une pression immobilière et d'une spéculation foncière toujours plus fortes et peu attentives**.

La Commission d'Urbanisme de Poleymieux au Mont d'Or souhaite **préserver ce cadre de vie exceptionnel**, pouvoir le transmettre aux générations futures et l'offrir à la vue des nombreux promeneurs qui sillonnent chaque jour les chemins de notre village.

Elle désire **maintenir le caractère rural, simple et verdoyant de Poleymieux**, son architecture de toitures tuiles coiffant des volumes simples, ses murs de pierres dorées, ses forêts et ses cultures. La Commission d'Urbanisme souhaite également offrir aux nouveaux arrivants qui construisent ou rénovent sur la commune la possibilité de **vivre dans des habitations bien pensées et bien construites**.

Ce Cahier de Prescriptions Architecturales a pour vocation **de préciser, d'accompagner et de compléter le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat à un niveau plus local**. Le PLU-H est en effet un cadre réglementaire commun à toutes les communes de la métropole qui ne prend pas en compte les spécificités de chacune d'entre elles.

L'idée ici n'est pas de dire ce qui est beau ou ce qui est laid car nous le savons bien ces notions sont trop subjectives pour avancer efficacement. Les notions **d'équilibre et d'harmonie en architecture** (les formes, les volumes, les couleurs et les matériaux) constituent une porte d'entrée plus pertinente attachées à un vrai travail d'observation. Elles s'inscrivent dans un paysage géographique et historique existant servant de socle de travail et d'analyse. L'idée n'est pas non plus de stigmatiser les erreurs du passé mais de s'en servir pour ne plus les répéter.

Le Cahier de Prescriptions Architecturales présenté ici est le fruit d'un long travail d'observation sur le terrain et d'une analyse fine de l'existant. Il dit que **l'équilibre et l'harmonie de nos paysages sont fragiles** et qu'il faut les protéger. Il dit que **simplicité et discrétion doivent faire règle à l'encontre des modes à effets et des envies passagères**.

Il revient aujourd'hui aux habitants de Poleymieux de s'appuyer sur ces résultats pour approfondir la connaissance de leur paysage et de leur architecture, de **prendre conscience de la responsabilité qui incombe à chacun dans ce qu'il donne à voir aux autres** en modelant le paysage bâti et naturel.

Il revient enfin à la commission d'urbanisme d'être la garante de ce Cahier de Prescriptions Architecturales et de **défendre le projet ambitieux et exigeant** qu'elle porte pour son village.



La Tour Risler et l'Ancienne Église

Sommaire

I.	VOCATION DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES	P. 9
II.	PRÉSENTATION DU VILLAGE DE POLEYMIEUX AU MONT D'OR	
A.	CONTEXTE GÉNÉRAL	P. 11
B.	SITE ET PAYSAGE	P. 12
C.	ARCHITECTURE ET VILLAGE : ENTRE HÉRITAGE ET MODERNITÉ	P. 18
III.	VOTRE PROJET AU SEIN DU VILLAGE	
A.	VERS UNE DÉMARCHE DE MISE EN VALEUR, DE RESPECT ET DE QUALITÉ ARCHITECTURALE	P. 25
B.	COMPOSITION : PENSEZ VOTRE PROJET EN CINQ POINTS	
1.	L'implantation	P. 26
2.	L'orientation	P. 31
3.	L'accès et la voirie	P. 32
4.	Les formes et les volumes	P. 33
5.	Le jardin, les haies	P. 36
C.	LES ONZE QUESTIONS À VOUS POSER AVANT DE DÉPOSER VOTRE DEMANDE	P. 38
IV.	GUIDE DES MATÉRIAUX ET DES COULEURS DU BÂTI	
A.	LES MURS ET LES FAÇADES DE CONSTRUCTION (STRUCTURE, OSSATURE, REVÊTEMENTS)	
1.	Les murs en pierres apparentes	P. 41
2.	Les murs enduits	P. 43
3.	Le bois	P. 48
4.	Le métal	P. 49
B.	LES TOITURES	
1.	Les différentes formes de toit	P. 50
2.	Les différents types de tuiles et leurs couleurs	P. 51
3.	Les fenêtres de toit et les verrières	P. 55

C.	LES OUVERTURES ET SYSTÈMES D'OCCULTATION	
1.	Les ouvertures (fenêtres et baies vitrées)	P. 56
2.	Les systèmes d'occultation (volets, portes) et de protection (garde-corps)	P. 61
3.	Les matériaux pour menuiseries	P. 65
4.	Les couleurs	P. 65
D.	LES ENTRÉES ET LES ABORDS	
1.	Les portails, portillons et piliers	P. 66
2.	Les clôtures en limite de voirie	P. 67
3.	Les coffrets techniques, les boîtes aux lettres, les poubelles	P. 73
4.	Les aménagements paysagers et travaux de modifications en limite	P. 74
E.	LES PISCINES ET LEURS ANNEXES	P. 75
F.	LES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES ET CHENAUX	P. 77
G.	LES ÉQUIPEMENTS LIÉS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES	P. 77
H.	LES TRAITEMENTS DES SOLS EXTÉRIEURS	P. 80
I.	LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES	P. 81
J.	LES PERGOLAS, VÉRANDAS ET ABRIS VOITURE	P. 82
V.	POUR VOUS AIDER	
	LA COMMISSION URBANISME DE LA MAIRIE DE POLEYMIEUX AU MONT D'OR	P. 83
VI.	ANNEXES—NUANCIERS ET TUILES DE LA COMMUNE	
A.	NUANCIER ENDUITS MURS ET FAÇADES	P. 84
B.	NUANCIER MENUISERIES ET FERRONNERIES	P. 85
C.	NUANCIER GRILLAGES	P. 86
D.	TUILES DE LA COMMUNE (FORMES ET COULEURS)	P. 87

VII. ANNEXES (DISPONIBLE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE)..... P. 88

Annexe 01 - Liste des travaux soumis à Déclaration Préalable et Permis de Construire.

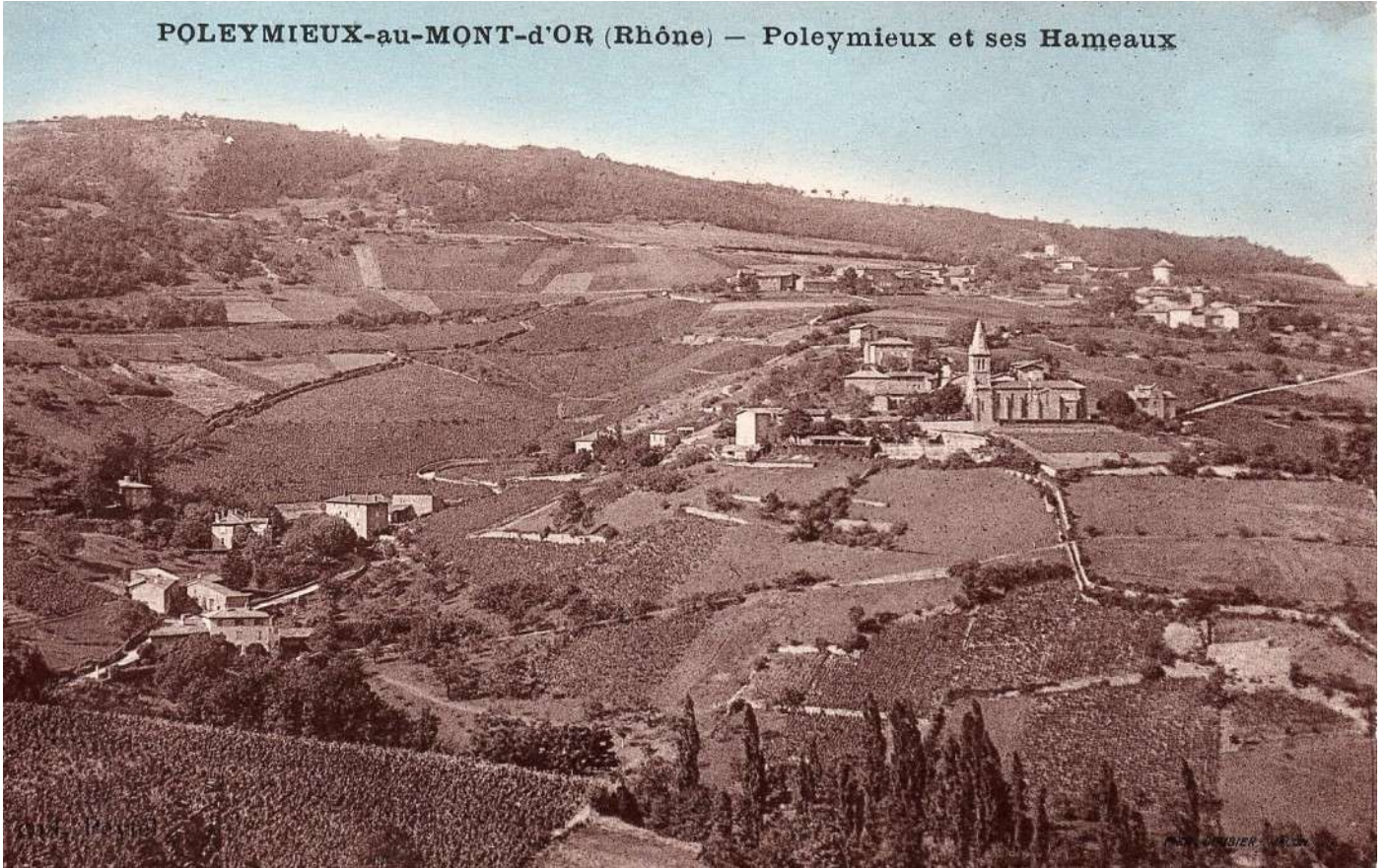
Annexe 02 - Habiter, tout un projet (CAUE du Rhône).

Annexe 03 - Cahier Communal du PLU-H (Révision n° 2—Approbation 2019).

Annexe 04 - Savoir (bien) planter (Département du Rhône).

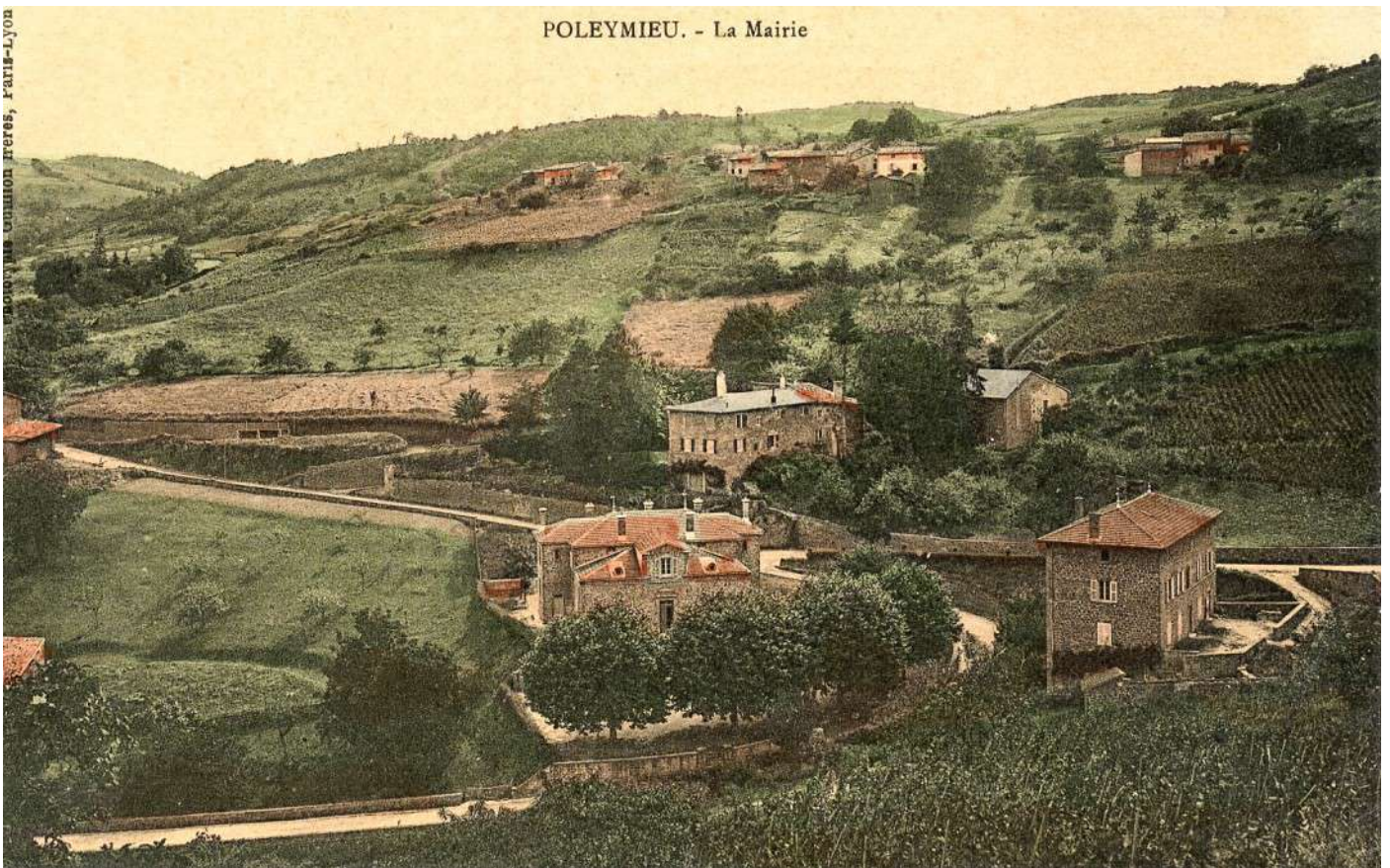


POLEYMIEUX-au-MONT-d'OR (Rhône) — Poleymieux et ses Hameaux



Poleymieux, Vers 1900

POLEYMIEUX. - La Mairie



Poleymieux, Vers 1900

I. VOCATION DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

Ce cahier de prescriptions architecturales est à destination des personnes désireuses de construire ou de rénover sur la commune de Poleymieux au Mont d'Or. Il a pour but d'accompagner les demandeurs en les orientant vers **des choix cohérents en rapport au bâti existant et à la topographie du village.**

Poleymieux est un village de caractère, hérité de plusieurs siècles d'habitation rurale et qui se transforme rapidement depuis 40 ans vers un habitat résidentiel. L'idée n'est pas de freiner cette évolution mais de l'encadrer. Il ne s'agit pas non plus de faire copie systématique du passé mais bien de **faire en sorte que « la modernité » et le passé puissent s'harmoniser.**



C'est en lisant les paysages, le bâti existant, en comprenant l'histoire et les particularités du village qu'un projet de construction ou de rénovation peut se faire dans les meilleures conditions et dans le respect des règles d'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat. **Poleymieux doit conserver une cohérence, ses paysages et son caractère typique** hérités du passé qui font de ce village l'un des plus agréables à vivre de l'agglomération lyonnaise.

L'architecture traditionnelle puisait ses ressources dans un registre limité : d'une part, dans l'usage de matériaux locaux et d'autre part, en utilisant quelques pigments naturels et oxydes.

Cette belle harmonie de matières et de couleurs tend à s'estomper en raison de la grande diversité des produits disponibles, de la perte des savoir-faire liés au bâti ancien, et plus généralement, d'une banalisation et d'une standardisation dans l'acte de construire.



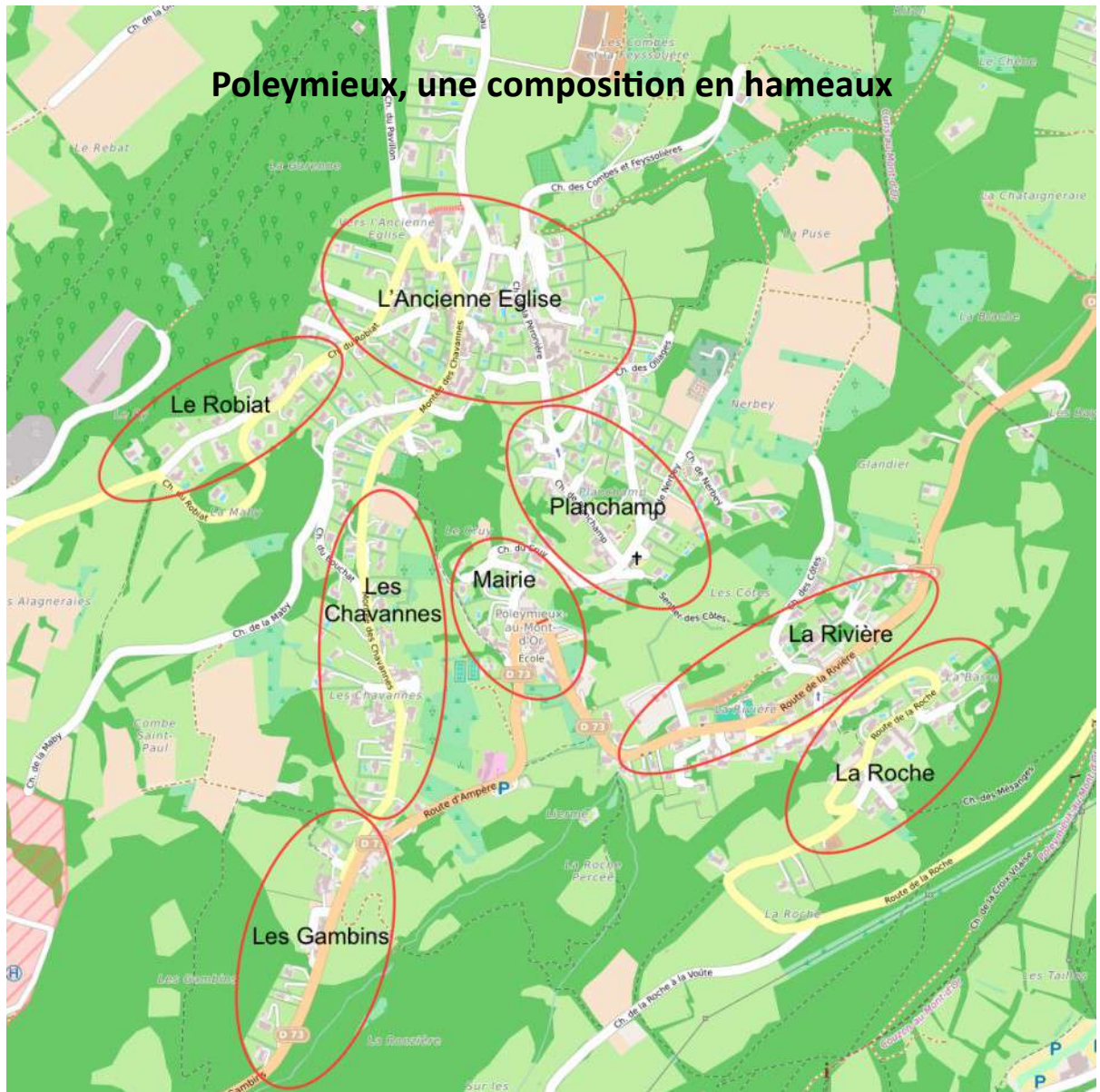
En quelques décennies, nous avons vu d'énormes changements qui ont eu un impact direct sur notre environnement :

- Nouveaux matériaux (passage d'une offre de matériaux locaux à une offre mondiale).
- Nouvelles normes (norme environnementale d'isolation, PLU).
- Nouvelles technologies (paraboles...).
- Nouvelles énergies (cuve GPL, éoliens, panneaux solaires...).

Alors que faire de tout cela ? Comment l'intégrer dans nos paysages et nos habitations ?...

Les dernières modifications législatives qui permettent le morcellement des parcelles constructibles, et par là même favorisent la densification des habitations, multiplient les projets de constructions. Cette multiplication, associée aux goûts parfois très différents des maîtres d'ouvrages, augmente très fortement le risque de disharmonie au sein du village.

II. PRÉSENTATION DU VILLAGE



A. CONTEXTE GÉNÉRAL

Poleymieux au Mont d'Or est **un village atypique** au sein de la grande Métropole Lyonnaise du fait de plusieurs facteurs :

- Une inscription dans un paysage naturel dominant (forêt et zones agricoles en exploitation).
- Une situation en moyenne altitude (classé en zone de montagne).
- Un éloignement des grands axes de circulation.
- Un aspect rural, presque montagnard.
- Un habitat résidentiel individuel majoritaire.
- Une faible urbanisation du territoire.
- Une composition en hameaux séparés par des « coulées vertes ».



B. SITE ET PAYSAGE

Poleymieux au Mont d'Or est situé au cœur et au plus haut du massif des Monts d'Or, dans une organisation principalement exposée au levant. Elle permet d'apprécier le Val de Saône, la plaine de l'Ain et plus loin, la chaîne des Alpes. Les Monts d'Or, espace naturel, doivent être considérés comme l'un des poumons verts de l'agglomération. **Ils doivent donc être protégés.**



La prise en compte des contraintes d'un relief difficile et une forte volonté de préservation du site ont conduit à rendre inconstructibles de nombreux secteurs comme le Mont Py, la Croix-Rampau, le Mont Verdun occupé partiellement par une base militaire « enfouie ».

Le Mont
Thou



Le village de Poleymieux est inscrit dans un site vallonné orienté vers l'est, lieu de naissance de ce sillon nourricier pour le Lyon romain. C'est dans ce « cirque » aérien des Monts d'Or que les constructions se sont organisées sur les lignes fortes du terrain... ici, sur un replat formant plateforme le long de la rivière, là sur une crête centrale ensoleillée et adoucie quand les champs deviennent plats... là encore, sur la ligne horizontale et étirée d'un coteau pour traverser en balcon au-dessus des champs et des pâturages... Dans le sillon du Thou, là, c'est un confort en repli, au calme.

Poleymieux,
Vers 1900



L'urbanisation traditionnelle, en s'implantant le long des courbes de niveau, a tiré parti du relief. Éléments bâtis et paysagers dialoguent à travers les jardins, vergers, espaces publics, murs de soutènement, terrasses, emmarchements... La simplicité du traitement architectural, l'utilisation de la pierre dorée inscrivent le bâti ancien dans le paysage de manière harmonieuse.

L'organisation traditionnelle – respiration entre espaces bâti et non-bâti – est aujourd'hui menacée par le développement dispersé de maisons individuelles qui rongent le paysage. Ces constructions récentes sont implantées au milieu de leur parcelle sans réelle prise en compte de la spécificité de chaque site. Des terrassements disproportionnés illustrent bien, par exemple, comment la dimension du relief est ignorée.



A Poleymieux, l'agriculture exploite et valorise les glacis moins pentus. Ces espaces non-bâtis au sein ou à proximité des hameaux donnent toute sa qualité au paysage au même titre que les sommets et espaces naturels majeurs.

Les larges espaces de cultures des origines donnent un ensemble de terres assez dégagées aujourd'hui rejoint par les forêts de feuillus aux couleurs sombres tranchant avec la chaleureuse couleur de la terre retournée ou de la pierre dorée.



C'est un sol de cultures : celles de la vigne ou celles de céréales dont l'exploitation trace sillons et lignes dans la terre, laissant pousser des surfaces ondulantes et miroitantes sous le soleil des hauteurs.



Culture viticole

Le regain pour une agriculture biologique ou simplement raisonnée a permis de conserver l'exploitation agricole de nombreuses parcelles et cette perception reste une dominante dans l'observation du paysage.



Exploitation agricole à la Croix Rampau



Carte des parcelles agricoles déclarées cultivées en 2012



Poleymieux, Vers 1900



Poleymieux, Vers 1900

C. ARCHITECTURE ET VILLAGE : ENTRE HÉRITAGE ET MODERNITÉ



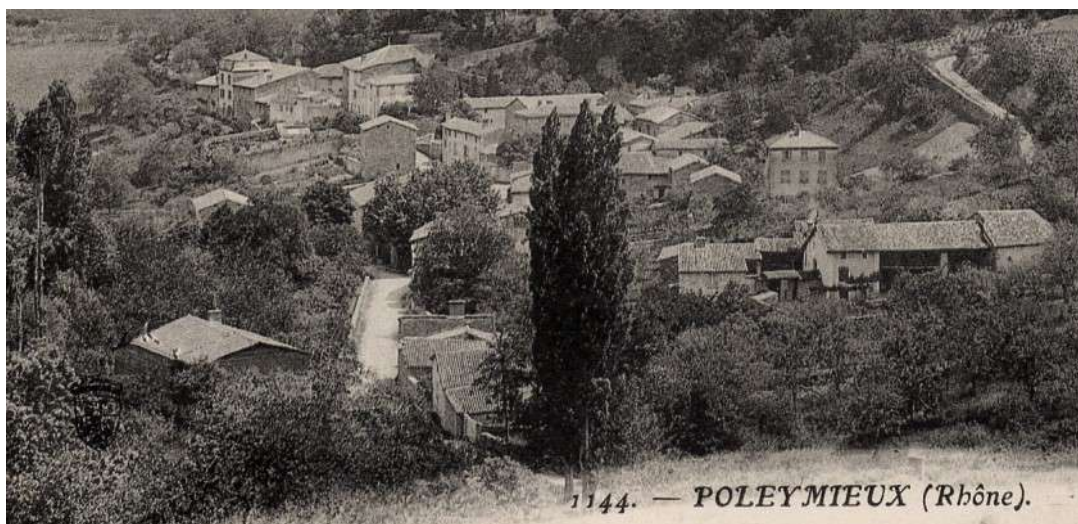
La Péronière

Poleyieux est multiple, Poleyieux est pluriel. Dans un espace originel largement cultivé, le bâti se construit aux « places » des exploitations agricoles qui s'installent au cœur des champs. Avec le temps, les édifices s'agrandissent. Très logiquement, on observe un bâti dont l'extension va s'inscrire en paliers décalés parallèles aux courbes de niveau ou former dans la continuité de l'existant une construction allongée, étirée, souvent mince, étroite... Ponctuellement, le bâti se place en extension, en volumes perpendiculaires, pour "caler" un terrain pentu ou un parcellaire contraignant. De façon traditionnelle, l'habitat se développe le long des voies de circulation.



Poleyieux, Vers 1900

Pour « mutualiser » certains équipement (pressoir, cuves, four) ou pour se rassembler autour de la famille élargie, pour compacter ou resserrer une architecture soumise au climat rigoureux, se développe une organisation en hameau, configuration qui se confirmera dans le temps avec des lieux-dits authentifiés qui témoignent aussi des caractéristiques du site : la Rivière, la Roche, Planchamp, le Cruy.



La Roche, Vers 1900



Les Gambins

L'architecture rurale s'entoure alors de bâtisses résidentielles dont l'écriture conserve son austérité ou sa simplicité, ici valant retenue. A la rudesse des lieux, correspond une **architecture assez discrète** dont les éléments de composition dictent la nature et les proportions aux constructions : **volumes simples**, installés sur le profil originel du terrain dont elle explore les caractéristiques des matériaux trouvés sur place sans transformation : **constructions minérales** dont les gabarits suivent les largeurs possibles des planchers bois tenus par la section et hauteur des grumes des arbres.



Les Chavannes

L'architecture épouse la déclivité du terrain et s'élève en étages jusqu'au toit à pans de tuiles rouges, caractéristique marquante des lieux. Tuiles rondes ou tuiles plates, Poleymieux est un paysage de toitures que la déclivité du grand territoire permet d'apprécier.



La Gruerie

En architectures imbriquées ou isolées, la minéralité des matières inscrit dans le site une teinte colorée ocre jaune à rouge terre cuite, teinte singulière au village. C'est son identité.

Dans sa volumétrie, l'architecture se développe selon un principe de formes simples dont les toitures à pans donnent un ensemble de facettes en ombres et lumières très vibrantes dans le site. Ce jeu de toitures très animées marque aussi la simplicité de moyen dont l'architecture de Poleymieux est majoritairement constituée.



La Roche

Placés perpendiculairement à la pente ou sur la ligne des courbes du terrain, les faîtages dessinent une succession de lignes tendues qui marquent le sommet de la maison. Dessous, très calmement, les façades rejoignent le sol dans leurs effets de pierres dorées, croisés à des enduits minéraux, pour enfin trouver le terrain naturel sans transformation.



A l'observation des façades du tissu traditionnel, on constate que les ouvertures sont de taille relativement modeste et peu nombreuses, elles suivent la contrainte des linteaux réduits laissant de larges pans de murs pleins. Des ouvertures de dimensions réduites, souvent tournées au Sud, donnent un peu de soleil aux pièces de vie alors que sont privilégiées les activités agricoles offrant granges, entrepôts, remises... à façades très ouvertes, larges portes de verrouillage ou claires-voies de séchage pour les récoltes.



Dans ce site où la pierre est omniprésente, les murs de soutènement dressés pour constituer des paliers de cultures, forment un ensemble de lignes en pierre qui marquent également le paysage. Lignes étirées sur le profil des voies, elles sont aussi clôtures à travers les champs, et rappellent que ce matériau disponible forme un lien unique et remarquable entre les constructions. L'exploitation des terres et le tri indispensable pour dégager la terre nourricière des pierres ont donné sa configuration presque parcellaire au grand paysage : lignes lumineuses tracées à travers champs, ponctuées de pierriers émergents ou cabornes élevées au pli du terrain. En suivant la trace, on rejoint les voies de circulation, on suit le mur jusqu'à la construction, l'angle de la maison, le pan de façade aveugle qui forme le pignon, le toit à deux pans couvert de tuiles.



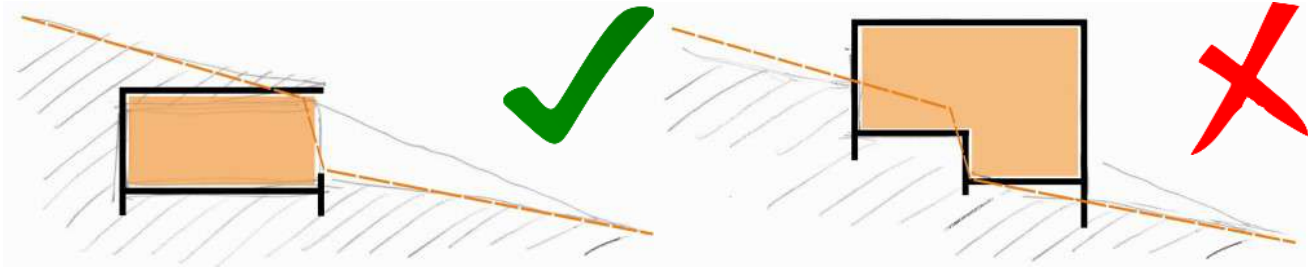
L'aspect des bâtiments de notre village est donc l'héritage de plusieurs siècles d'occupation du site mais ces dernières décennies sont sans doute celles qui ont le plus transformées le visage de Poleymieux.

Sous effet de « modernité », on confond une mécanique de la forme qui bloque sur des solutions architecturales répétées peu inspirées. Que veut dire être moderne au XXIème siècle ? ...

Aujourd'hui, la modernité appartient-elle vraiment à cette seule application de la maison blanche en forme de cube qui aligne baies coulissantes, volets roulants et télécommande de portail ?... La toiture terrasse et les larges baies-vitrées utilisées en multiples ont envahi à la fois les revues de décorations et les prospectus des constructeurs comme l'unique réponse pour habiter au XXI e siècle. C'est assez peu généreux et c'est assez retenu quant aux autres possibilités de création qu'offre notre histoire.

La modernité n'est pas une image d'Epinal, c'est une attitude en écoute, en analyse, en respect de l'ensemble des éléments de la composition... du paysage au vécu de l'espace. La modernité, c'est tout en ingéniosité, se glisser au travers des éléments pour approcher, rencontrer, effleurer, le territoire de l'autre... le suivre et l'accompagner.





III. VOTRE PROJET AU SEIN DU VILLAGE

A. VERS UNE DÉMARCHE DE MISE EN VALEUR, DE RESPECT ET DE QUALITÉ ARCHITECTURALE

Bâtir ou rénover, c'est avant tout adopter une démarche de qualité et une approche fine au regard des caractéristiques patrimoniales et paysagères du site dans lequel on construit.



Quelques principes s'imposent donc à l'égard des lieux et du cadre de vie que le projet va créer :

- Le respect des sites et paysages... urbains et naturels : construire c'est au préalable comprendre la singularité des lieux et concevoir leur évolution maîtrisée en conservant leur intégrité.
- La prise en compte de l'architecture du passé : le patrimoine bâti remarquable ou ordinaire est une composante des sites à prendre en compte. Construire aujourd'hui demande de comprendre les apports de l'histoire et d'initier une réponse attentive, non standardisée.
- Le lien avec les abords : Le projet individuel d'un habitant participe à la qualité d'un ensemble urbain et paysager dans lequel il prend place et à l'équilibre entre l'espace public et privé.

Cette démarche de respect et de qualité ne va pas forcément de soi pour tout le monde car elle nécessite temps, intérêt et compétences. **Faites vous aider !**

Toutefois, faites attention à certaines « propositions » qui amènent en solution des maisons / catalogue ou des maisons en kit souvent synonyme de banalité et d'uniformité.

Sachez choisir votre concepteur (architecte, constructeur) qui saura au mieux intégrer en harmonie votre projet au sein du village.

La Mairie peut vous accompagner dans votre projet.

Des compétences réunies au sein de la commission d'urbanisme vous permettront d'appréhender votre projet en l'inscrivant dans le tissu local et dans l'histoire des lieux.

B. COMPOSITION : PENSEZ VOTRE PROJET EN CINQ POINTS

1. L'implantation

L'implantation idéale est celle qui saura le mieux profiter de l'ensoleillement, du relief et de la vue tout en prenant en compte les paysages et les constructions alentours et tout en sauvegardant les caractéristiques initiales du terrain.

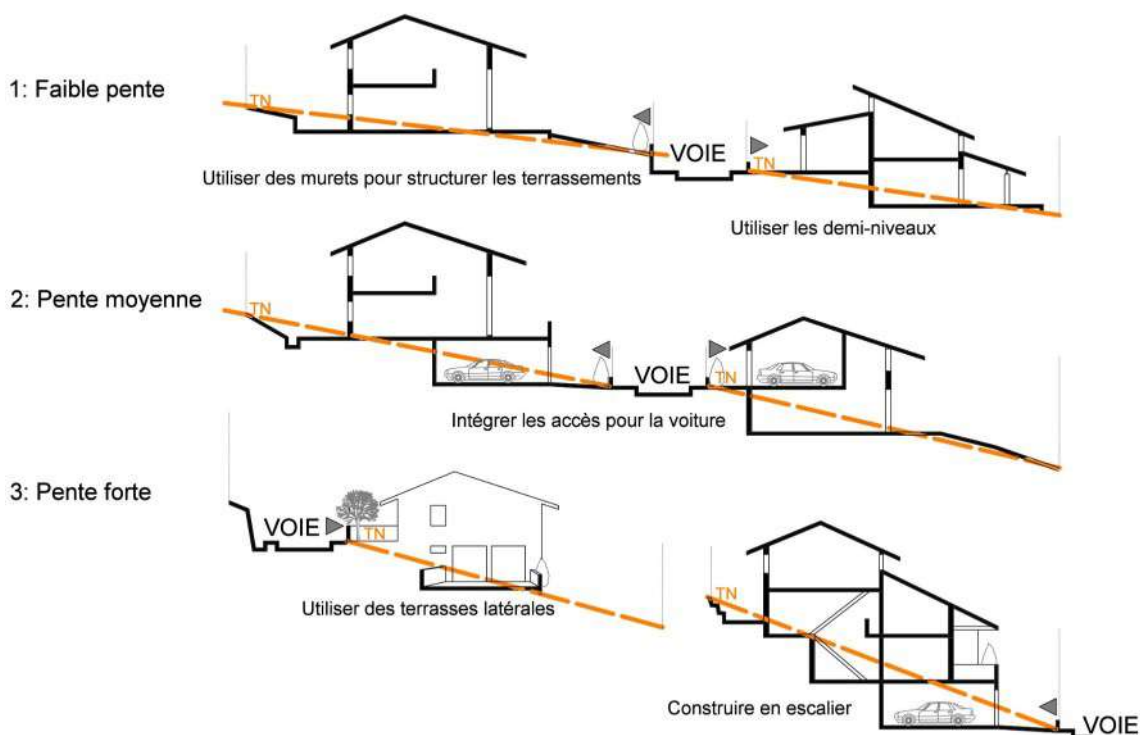
Implanter une maison n'est pas poser un cube au milieu d'un carré mais réfléchir à comment une maison peut s'inscrire en harmonie, en rythme, dans un site singulier parmi un ensemble existant de constructions.

Une bonne implantation va tenir compte de l'adaptation des niveaux de la construction à la pente de la parcelle, en évitant le plus possible les modifications de terrain, en limitant déblais et remblais.

Une bonne adaptation au terrain prendra en compte le sens du faitage (ou orientation principale du bâtiment) par rapport à la voie ou aux orientations des constructions voisines.

La nature de la pente et le positionnement des accès par rapport aux voies vont conditionner l'ensemble du projet.

OUI Quelques solutions adaptées aux différents types de pente



Une bonne adaptation au site va tenir compte de trois éléments essentiels :

- 1- l'adaptation des niveaux de la construction à la pente du terrain, en évitant le plus possible les modifications de terrain (les décaissements et les murs de soutènement).
- 2- la prise en compte de la position du garage par rapport aux accès du terrain pour éviter que les voies carrossables ne défigurent le paysage et occupent tout le terrain.
- 3- le sens du faîtage par rapport à la pente.

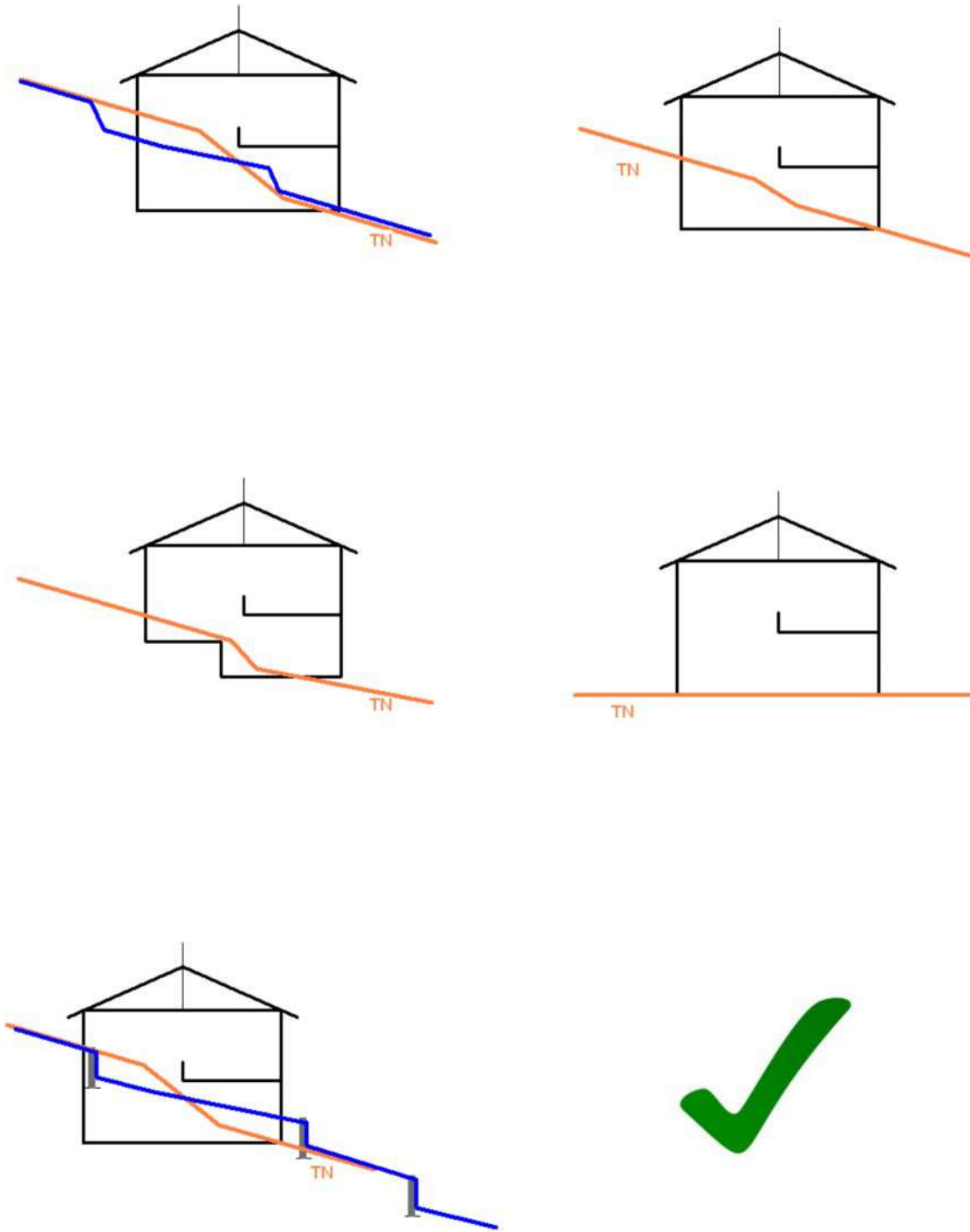
Lorsque le profil du terrain doit être remodelé, **il est impératif d'intervenir sans dénaturer en dénaturant le moins possible le site et en restant au plus près du profil naturel.**

Un terrassement trop important est synonyme d'une intégration manquée.

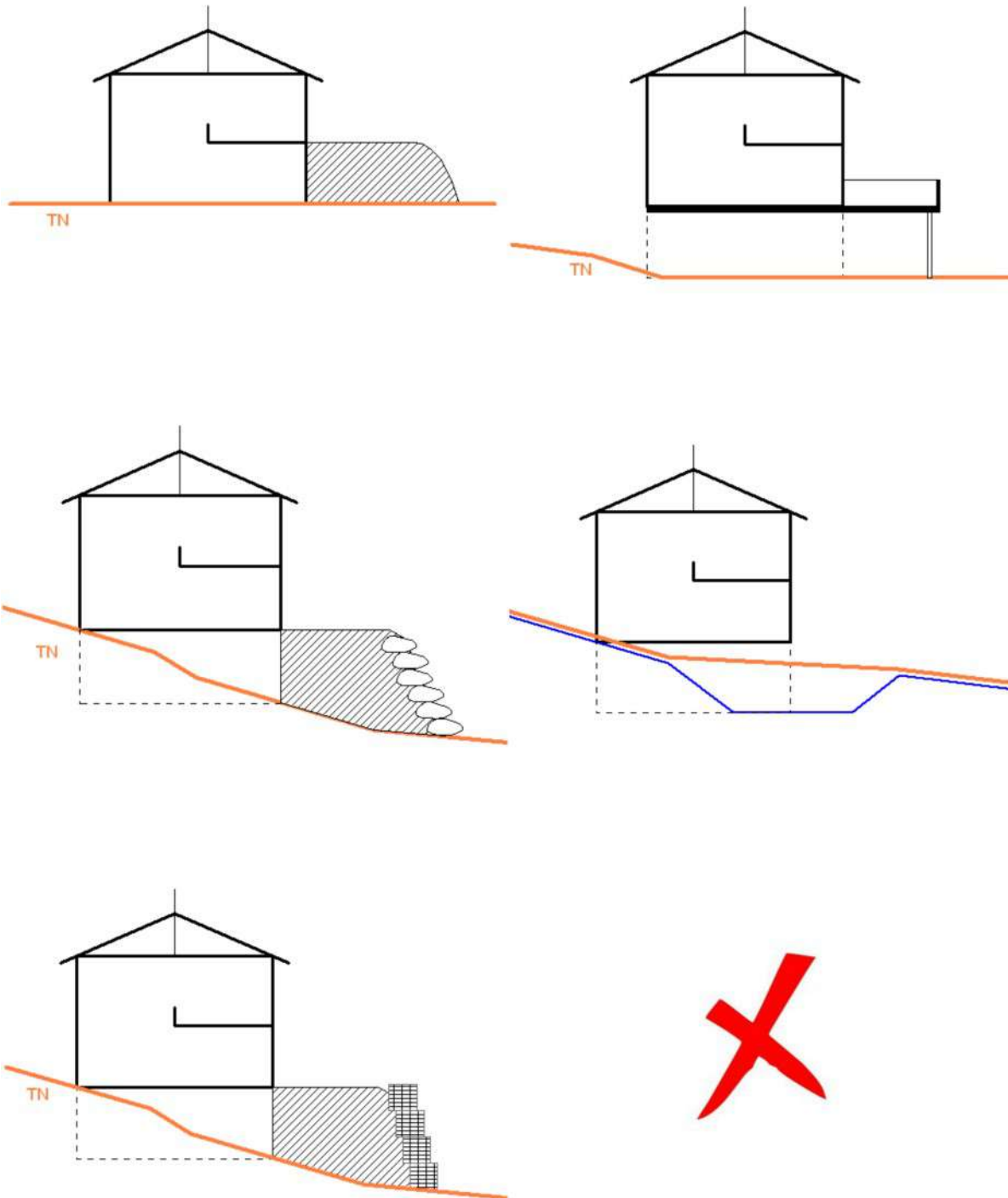
Affouillement et exhaussements sont limités en aménagements paysagers. L'usage d'enrochements ou de gabions est fortement déconseillé. Leur utilisation est limitée à une mise en œuvre pour soutient de terre sur une hauteur de 1m seulement afin de ne pas « dresser » des murailles artificielles peu esthétiques dans le paysage naturel (**N.B. : enrochements et gabions sont interdits en limite de voirie**—Cf. Paragraphe IV-D-2).

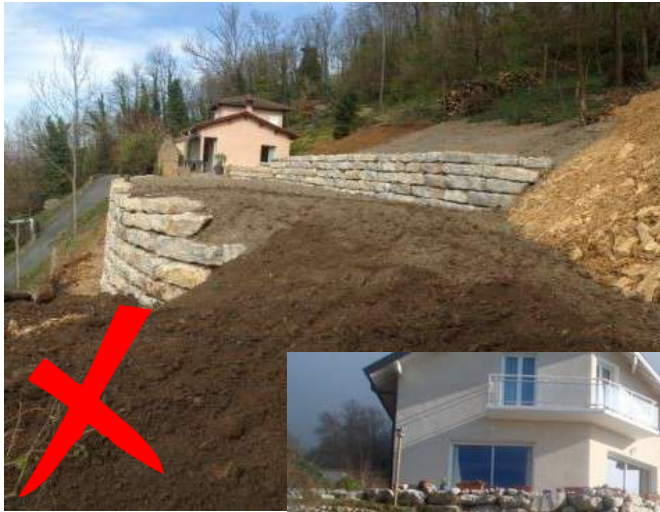
Les systèmes s'inspirant des formes traditionnelles du village permettent des solutions adaptées et efficaces pour régler des paliers harmonieux.

ADAPTATION AU TERRAIN : Ici, les volumes s'adaptent au terrain et génèrent peu de remblais.



ADAPTATION AU TERRAIN : Ici, en jouant avec la ligne du terrain naturel, la construction devient dominante et nécessite un remodelage du terrain trop important.

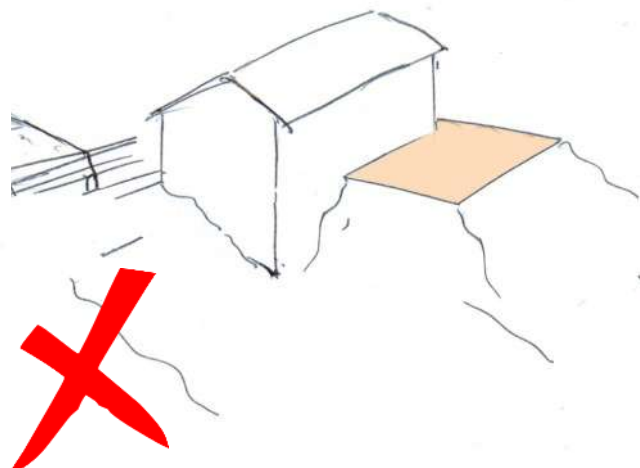
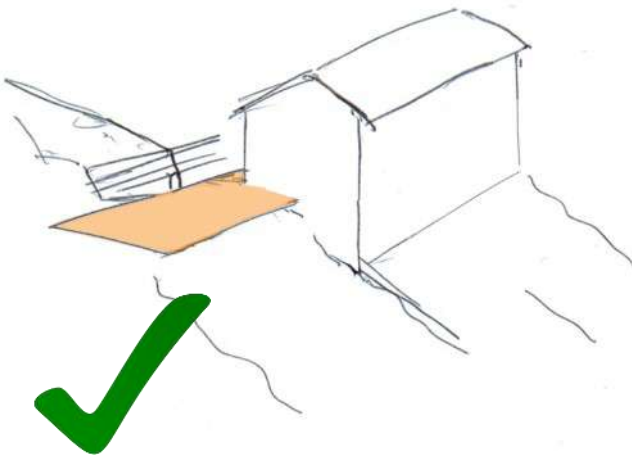




Terrassement trop important



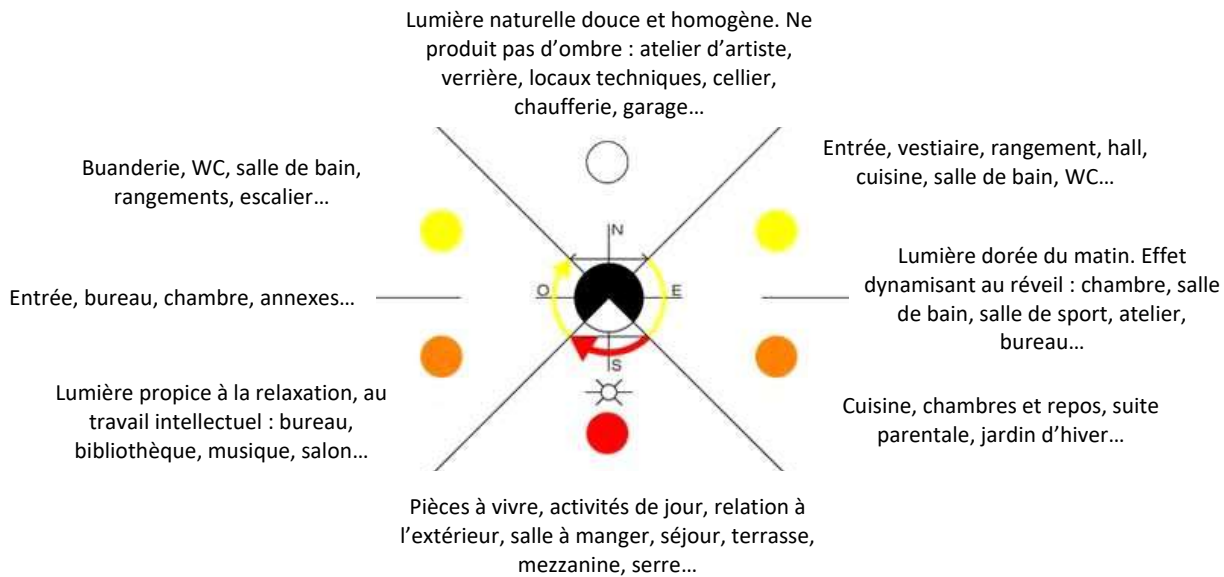
CAS DE CREATION DE TERRASSES DANS LA PENTE : La création de terrasse latérale ou arrière nécessite moins de remblais qu'une terrasse en contre-bas dans la pente.



2. L'orientation

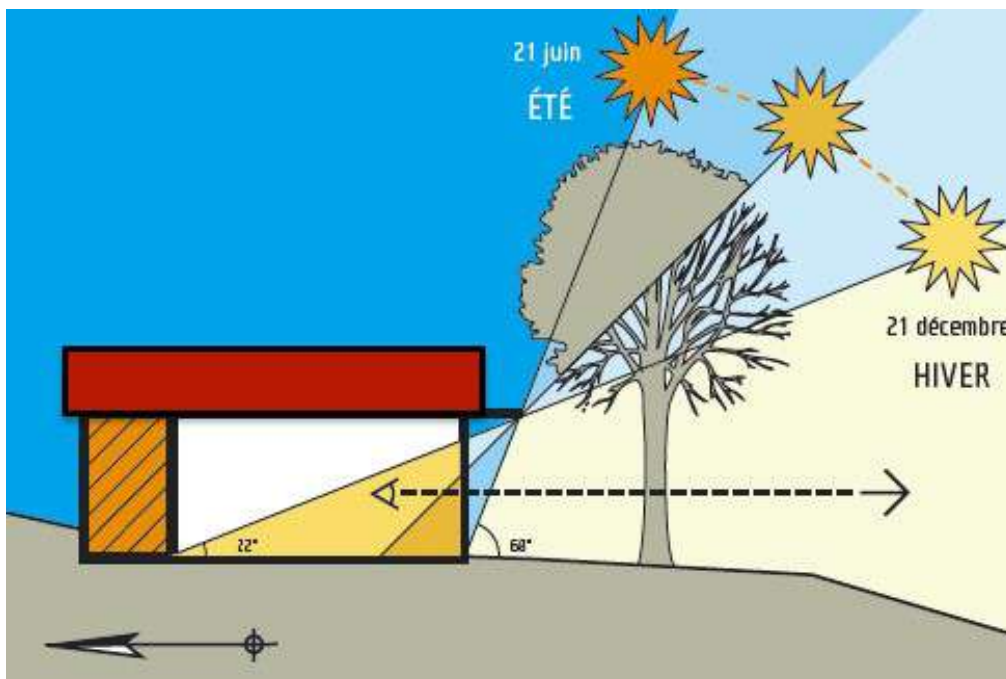
Une maison bien orientée est une maison confortable, lumineuse qui consomme moins d'énergie.

Pour profiter pleinement de chaque pièce à chaque saison, leur disposition doit être réfléchi en fonction de la course apparente du soleil, du style de vie de ses occupants et de la luminosité souhaitée dans chaque pièce.



Le choix de l'orientation doit prendre en compte :

- Les éléments paysagers à proximité (arbres de haut jet, bâtiments masquant la lumière et la vue).
- L'emplacement du terrain (topographie, particularités climatiques).
- L'environnement direct (circulation, vis à vis).



3. L'accès et la voirie

L'implantation du chemin et des aires de stationnement est déterminée par l'emplacement de la construction et de la voirie.

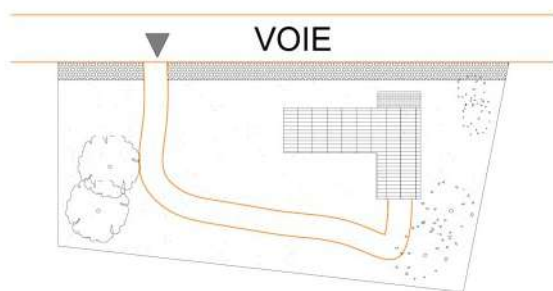
Elle doit être réfléchi d'une manière globale d'autant plus quand le dénivelé est important. Les idées simples à retenir :

Implanter garages et aires de stationnement au plus près de l'accès à la voirie représente plusieurs avantages :

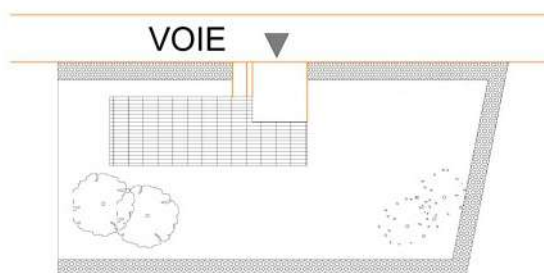
- Cela réduit la surface de terrassement et augmente la surface du jardin.
- Cela réduit la réalisation de talus et d'enrochement et préserve le relief naturel du terrain.
- Cela limite les surfaces imperméables.
- Les chemins notamment lorsqu'ils sont pentus sont soumis à des phénomènes de ravinement importants.
- La longueur, la pente et le non ensoleillement rendront d'autant plus difficile votre accès à la voirie que la présence de gel, de neige sera importante.

Dans le cas de division de parcelles, la mutualisation du chemin d'accès s'impose.

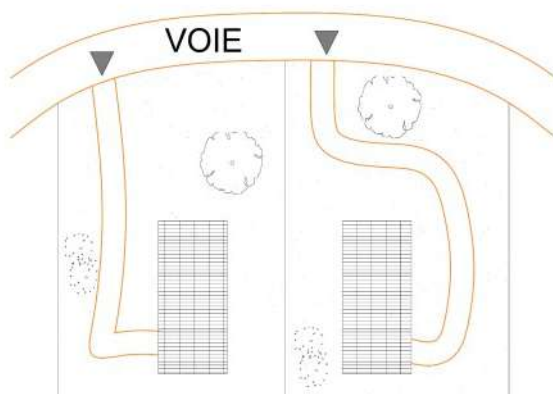
NON Car emprise trop importante du passage des véhicules



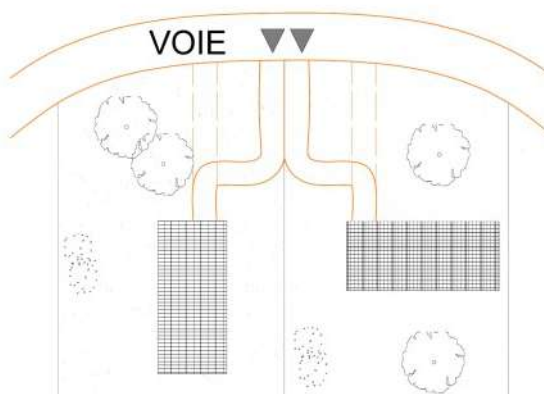
OUI Car accès direct au garage



NON Car emprise trop importante du passage des véhicules



OUI L'accès au garage est direct.



4. Les formes et les volumes

Les formes des bâtiments historiques ont été réfléchies malgré leur simplicité apparente.



Quelques caractéristiques évidentes peuvent être énoncées :

- Privilégier des volumes parallélépipédiques simples, les avantages sont nombreux : évolutivité du bâtiment aisée, intégration dans le paysage, facilité de mise en œuvre, consommation énergétique réduite.

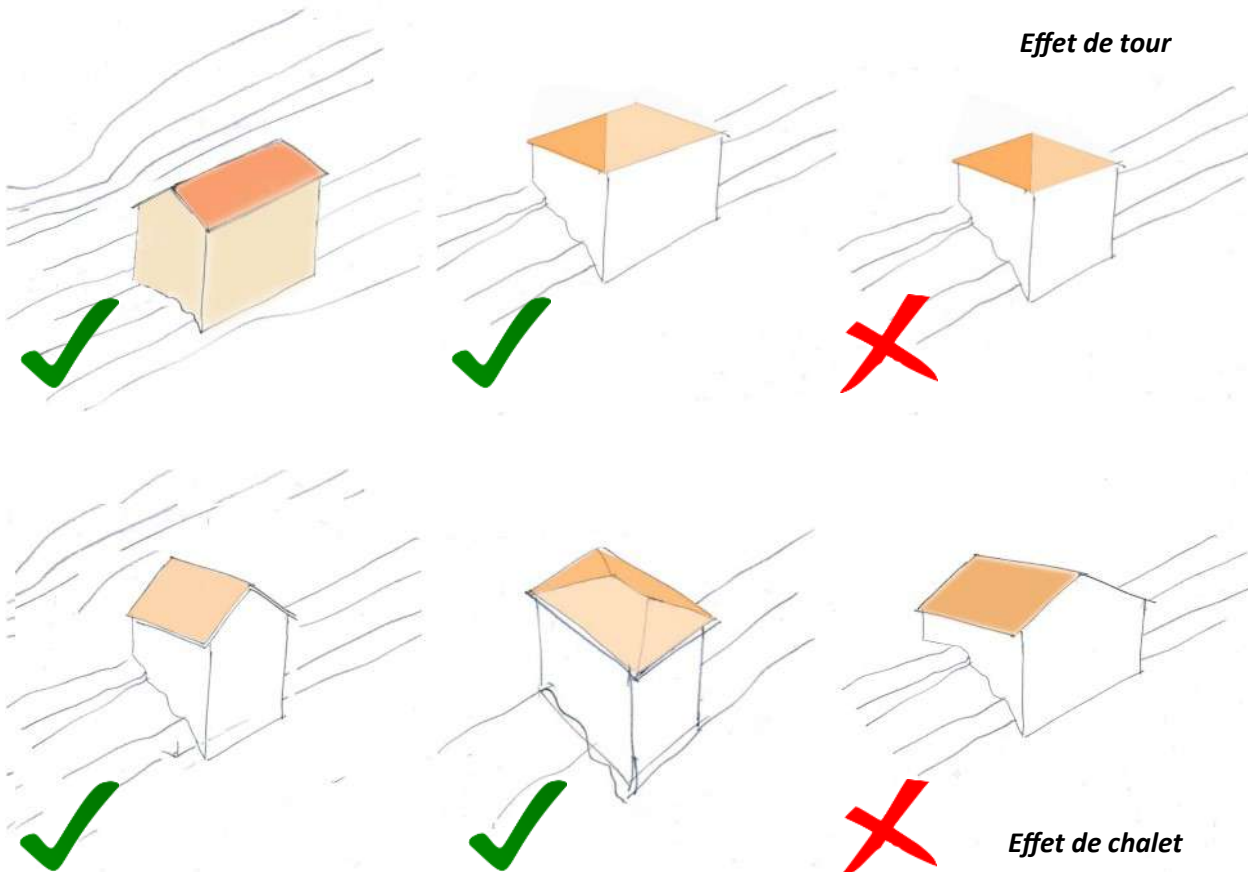
Un volume de forme simple et compacte est source d'économie d'énergie puisqu'il est plus facile à isoler et moins soumis aux déperditions énergétiques (surfaces d'échanges réduites).

- Privilégier les bâtiments en longueur de un ou deux niveaux avec comble. Les volumes s'adapteront plus facilement au territoire et aux constructions existantes.
- Proscrire les constructions aux volumétries compliquées, fractionnées, aux angles brisés, aux colonnades rajoutées : le style pseudo-provençal ou pseudo-contemporain n'a pas de sens à Poleymieux au Mont d'Or.
- Conserver un rapport de proportion entre le volume principal et ses extensions ou annexes.



Formes de constructions n'appartenant pas au paysage poleymoriot

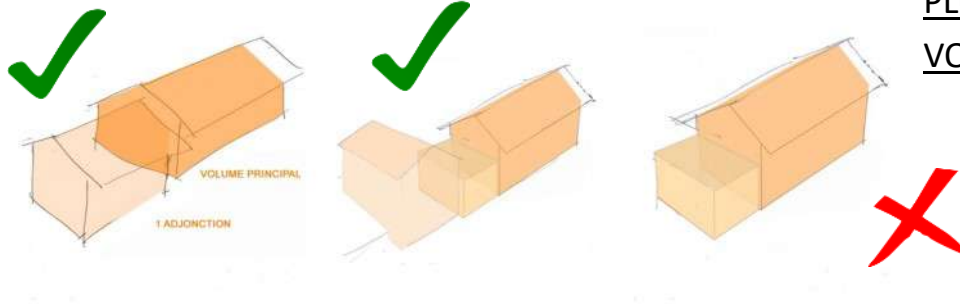
La toiture terrasse, étrangère au paysage, doit rester exceptionnel. Elle peut être un élément de liaison ou d'articulation entre deux volumes plutôt qu'un cube collé à une maison. Elle est limitée en surface (25 m² maximum) et en nombre (une par habitation).



CAS DE VOLUMES SIMPLES :

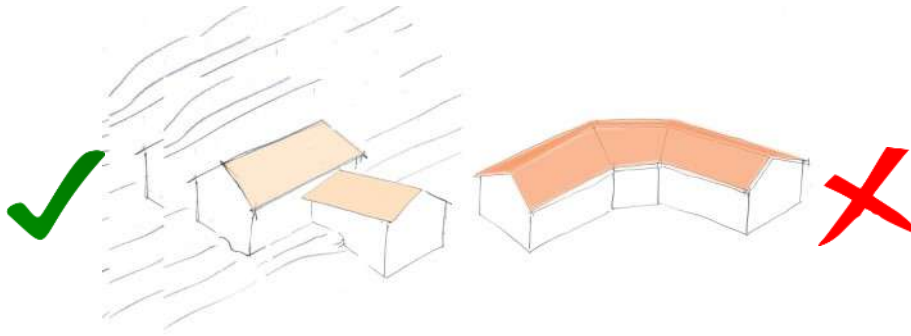
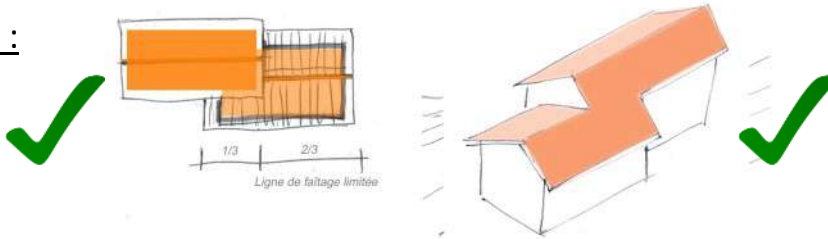
CAS DE

EN

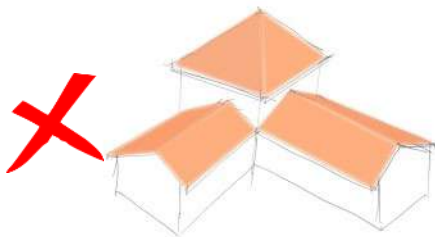


PLUSIEURS
VOLUMES

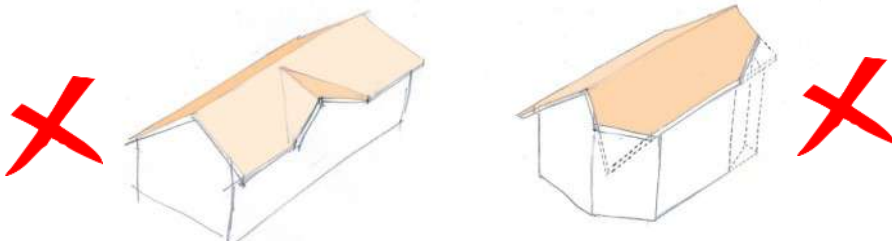
LONGUEUR :



CAS DE
VOLUMES



PLUSIEURS
CROISES :



5. Le jardin, les haies

Le jardin permet un dialogue et une transition entre votre habitation et le paysage local, c'est pourquoi tout comme une maison, sa composition doit être également réfléchie.

Le jardin, comme les haies et les revêtements de sol, mettent en valeur les bâtiments. Le jardin évolue dans le temps et au fil des saisons, il faut donc imaginer comment il va se transformer.

D'une manière générale, plusieurs actions permettent d'organiser l'aménagement :

- Déterminer les différentes relations que peut avoir votre jardin en fonction de son lien avec l'intérieur de la maison, de son exposition (repos, détente, jeu, terrasse, ornementation) et de votre style de vie.
- Composer l'implantation de votre jardin en fonction de la topographie et de l'exposition du terrain: verger, pelouse, massifs, chemin, potager, arbre et arbuste d'ornementation.
- Retenir des espèces locales, leur reprise sera plus facile.
- Préférer des espèces ayant de faible besoin en eau.
- Préférer des espèces à croissance lente qui demanderont moins d'entretien.
- Varier les espèces végétales.

Outre son aspect esthétique intéressant, créer des jachères fleuries nécessite moins d'eau et d'entretien qu'une pelouse, attire animaux et insectes et participe à la pollinisation des arbres.

A Poleymieux où le paysage est d'aspect rural, il est impératif de ne pas fermer le terrain par des haies végétales opaques qui cloisonnent l'espace et donnent l'impression depuis la rue comme à l'intérieur du terrain de naviguer dans un labyrinthe.

*Pour plus de détails, se reporter à la
plaquette*

« Savoir (bien) planter »

*éditée par le département du Rhône
et disponible sur le site internet
de la Mairie*



Depuis des décennies, la plupart des haies plantées autour des jardins et des maisons sont composées de thuyas, de cyprès ou de lauriers dont les qualités esthétiques et écologiques sont pauvres.

Aujourd'hui on redécouvre les multiples formes et avantages de la haie vive.

Une belle haie vive est composée de différentes espèces locales dont les teintes, les fleurs et les baies mettent en valeur votre maison et le village au rythme des saisons. Elle sera aussi un lieu de vie pour les oiseaux, insectes et autres petits mammifères. Elle ne constitue pas de barrière étanche et ennuyeuse.

III. VOTRE PROJET AU SEIN DU VILLAGE



C. LES ONZE QUESTIONS À VOUS POSER AVANT DE DÉPOSER VOTRE DEMANDE

Vous avez un projet à Poleymieux ?

Qu'il s'agisse d'une construction neuve, d'une rénovation, d'une réhabilitation, d'une extension, d'une modification de façade, d'un changement d'affectation, de création d'ouvertures, d'aménagements extérieurs sur jardin, sur clôture/portail, voici les 10 questions à vous poser avant de déposer une demande :

1. Votre projet répond-t-il à un « caprice » architectural ou à une vraie réflexion sur l'implantation de celui-ci au sein du village et de ses spécificités?
2. La perception proche et lointaine de la construction a t'elle été pensée ?
3. La volumétrie, les proportions du bâti et l'organisation d'ensemble des façades et de la toiture sont-ils en accord avec les principes énoncés dans ce cahier ?
4. Le choix des matériaux et des couleurs a t-il été fait dans le respect du cahier de prescriptions architecturales.
5. Le choix de matériaux écologiques et une conception prenant en compte les aspects environnementaux a t-il été fait ?
6. Le respect du voisinage a t-il été pensé ?
7. La construction envisagée s'inscrit-elle en harmonie avec les bâtiments environnants?
8. L'attention portée aux limites de la parcelle a t'elle été prise en compte ?
9. L'intégration du végétal à mon projet a t'elle été pensée ?
10. Vérifions tout cela ensemble avec la Mairie au préalable !!
11. Avez-vous vraiment pris le temps de visiter le village et ses hameaux pour vous imprégner de son caractère singulier.

L'autorisation administrative de construire peut être refusée ou accordée sous réserve de prescriptions spéciales pour garantir l'unité du projet au regard de sa situation, son architecture avec le contexte environnant qu'il s'agisse du paysage naturel ou du paysage bâti.

IV. GUIDE DES MATÉRIAUX ET DES COULEURS DU BÂTI

A. LES MURS ET LES FAÇADES DE CONSTRUCTION (STRUCTURE, OSSATURE, REVÊTEMENTS)

« La façade appartient à celui qui la regarde » Victor Hugo

Généralités :

Au cœur des exploitations de carrières, le bâti au nord-ouest lyonnais est précisément un système constructif en pierre : pierres jaunes et pierres gryphées des Monts d'Or issues de notre village ou de sites très proches : St Fortunat, Couzon, Albigny... ce qui a façonné aussi le grand paysage du Val de Saône.

A Poleymieux, le bâti se développe à l'ère de l'agriculture. Accrochée aux coteaux de vignobles et le long de pâturages, s'échelonne une architecture de pierre qui se répartit en fermes, remises, granges... Viennent ensuite maisons de Maîtres, résidences nobles, châteaux, équipements divers. Aujourd'hui, **les murs en pierres constituent un composant architectural fort qui perpétue cette accroche, cette appartenance au territoire. Ils forment un élément de lien et de cohésion et restituent une valeur patrimoniale très lisible.**



La pierre des monts d'Or étant gélive et le mortier d'assemblage bien souvent un mélange terreux pauvre, les usagers ont vite compris le rôle des enduits à la fois thermique, étanche, esthétique...

Les murs enduits participent aux composantes de cette architecture en alternance : surfaces appareillées et surfaces lissées, nuances des pierres assemblées et nuances des sables locaux ajoutés à la chaux pour les enduits. Ensemble, ils offrent cette **lumière ocrée très caractéristique du village**.



C'est donc toute une architecture minérale qui prend place dans le site de Poleymieux aux couleurs du sol. Architecture vernaculaire, discrète ou effacée.

En assemblage réalisé à sec ou jointoyé, si les murs de pierre demeurent essentiels à ce trait d'architecture, il est indispensable de reconnaître les autres aspects des constructions présents dans le site notamment pour des motifs techniques (étanchéité, thermique ...), économiques et patrimoniaux...

A cette base constante de mur, s'ajoutent donc quelques caractéristiques de remplissage qui utilisent le bois en version de bardages ponctuels, claire-voie de ventilation...

A usage des matériaux que l'ère industrielle ne cesse de produire, il est intéressant de voir comment il est possible de réunir encore histoire et avancée technologique. Les systèmes constructifs ont évolués vers des matériaux innovants et des procédés d'assemblage simplifiés (murs maçonnés en parpaing de béton, briques mono-murs). A cette ossature plus facile à élever, il n'est pas opposé de suivre les règles de composition très locales et de couvrir les murs d'un bel enduit riche et lumineux.

1. Les murs en pierres apparentes

a. La pierre dorée

Présente depuis des siècles dans de très nombreuses constructions (cabornes, murets, habitations, bâtiments agricoles ...), la pierre dorée est le matériau traditionnel de construction le plus présent dans le village. Elle s'intègre parfaitement dans le paysage. Les carrières sont à proximité et des artisans maçons continuent à l'utiliser encore aujourd'hui.

C'est un matériau à retrouver dans votre construction.



Dans un mur de pierres dorées aucune pierre n'a la même forme, aucune ne réfléchit la lumière de la même manière et aucune n'a vraiment la même tonalité. L'usage de matériaux de substitution (type pierre reconstituée, plaquettes de parement, moulages divers industrialisés) est donc proscrit car leur fabrication industrielle est synonyme de formes répétitives et de couleurs uniformes.

L'usage de la pierre dorée comme parement vertical collé est également proscrit car il ne correspond pas à un usage local.

L'usage d'éléments de construction non locaux (le granit, la brique rouge, le galet par exemple) est interdit.



b. Le jointement

Concernant les joints apparents, ils doivent pour s'intégrer suivre une tonalité à dominante jaune doré. Un mélange de chaux et de sable jaune est approprié.



*Le gris
se marie
mal avec
la couleur
de la pierre*



L'utilisation de joint en mortier à base de ciment gris est proscrite car sa couleur grise se marie mal à celle de la pierre. De même des joints trop clairs, proche du blanc, sont interdits car ils donnent un effet «nougat» dans lequel chaque pierre ressort – le mur n'a alors plus d'unité.

A proscrire aussi : les joints trop larges, en retrait trop prononcé ou en saillie ne rendent pas la couleur et la technique constructive traditionnelle de façade en pierre.

2. Les murs enduits

a. Généralités

Le mur enduit, également très présent en façade des murs de notre commune, peut, s'il est bien utilisé, s'intégrer facilement à nos paysages. Pour cela sa mise en œuvre doit être réalisée dans les règles de l'art.

Les enduits constituent une peau naturelle qui doit laisser respirer la maçonnerie.

Les fonctions utilitaires d'un enduit se déclinent avec deux rôles prioritaires : La protection et l'isolation contre l'humidité et ses mécanismes de pénétration de l'eau (gravité, capillarité, condensation, gel), également contre la conjugaison vent et humidité.



Dans le bâti neuf, pour les façades enduites, on doit s'efforcer de rechercher des compositions, textures et colorations permettant de s'insérer harmonieusement dans le tissu existant.

Dans le bâti ancien, Les enduits couvrants sont parfois supprimés pour mettre à nu des pierres maçonnées qui n'étaient pas destinées à être apparentes. Au 19ème siècle, l'enduit était signe de richesse. Il pouvait parfois accueillir des motifs décoratifs qu'il est important de préserver.



Etape indispensable : les échantillons sur place

Les échantillons sur place sont un moment important dans l'élaboration du projet couleur. Ils doivent être réalisés sur la façade, en lieu et place de la destination des couleurs, avec les matériaux prévus (pour un bon aperçu des matières et des aspects).

b. Matières

Sur les bâtiments anciens, généralement construits en pierre, les enduits à la chaux sont très fortement recommandés. Ils permettent aux murs de respirer et de protéger les joints. Ce sont des enduits bicouches ou tri-couches qui offrent un aspect satiné et nuancé.

Sur les bâtiments neufs des enduits colorés dans la masse peuvent être utilisés. Il s'agit généralement d'un mélange prêt à l'emploi constitué de ciment blanc, de chaux, de pigments minéraux, de granulats et d'adjuvants.

Sur une base de chaux, l'enduit offre cette qualité de matière à la fois imperméable et respirant, souple et vibrant.



c. Teintes

La couleur est un élément de composition essentiel du paysage et constitue l'identité de la commune. De plus, elle représente un fil conducteur garant de la cohérence d'une composition d'ensemble.

Le choix de la couleur de l'enduit est donc l'un des éléments déterminant dans l'intégration de la façade aux paysages traditionnels de Poleymieux.

Un accord chromatique doit être réalisé avec les façades adjacentes et les murs de clôtures et les caractéristiques chromatiques des constructions trouvent leur motif dans les matériaux locaux extraits du site.

BASE
CHROMATIQUE
DU NUANCIER
DE FAÇADE



La couleur des sables utilisés en Val de Saône ajoutée au lait de chaux a généré une architecture en teintes d'ocre... De l'ocre jaune à la terre d'ombre, la palette constituée sur le village de Poleymieux offre une diversité de tons qui permet une adéquation fine avec le contexte général mais aussi local pour rehausser, souligner, atténuer, gommer les subtilités des édifices et assurer leur intégration.

Vous trouverez les références des teintes autorisées au paragraphe VI—A et des échantillons en mairie.

A noter que **le choix de la couleur de l'enduit de finition de la façade aura un impact direct sur le choix de la couleur des huisseries, les deux devant s'harmoniser.**

Certains travaux, sur des opérations de construction ou de rénovation de l'existant, donnent parfois lieu à des résultats peu harmonieux par le choix de couleurs trop saturées ou trop claires, se mariant difficilement avec la gamme d'ocres des pierres dorées (et qui ont donc un impact visuel trop fort dans le paysage).

La mise en couleur interviendra sur plusieurs points :

- Dans son rapport avec l'environnement lointain :

Insérer la construction dans le paysage, c'est prendre en compte l'environnement (arbres, plantations, ciel, profils bâtis...).

Dans les zones où la végétation et le sol minéral sont fortement présents (coteaux), les couleurs de l'architecture viendront renforcer l'unité chromatique de l'ensemble, où une combinaison de jaunes, ocres, bruns, rouges et verts composeront une gamme colorée changeante au cours des saisons.

- Dans son rapport avec l'environnement proche :

Dans les hameaux, on doit absolument tenir compte du fait que telle architecture côtoie telle autre. Il ne faut donc jamais perdre de vue que le choix de la couleur de la façade va venir s'insérer dans une palette de couleur préexistante.

Il faut donc veiller à choisir une couleur dans les mêmes teintes, ni trop proche, ni trop éloigné des bâtiments à proximité.

d. Finitions

Les enduits lissés apparaissent comme la finition initiale répertoriée à Poleymieux.

Sur les bâtiments anciens une finition de type badigeon à la chaux est fortement conseillée car elle offre un très beau rendu : un aspect satiné et nuancé qui accroche très bien la lumière.

Sur les bâtiments neufs, les enduits en finition broyée ou grattée fin permettent de révéler les composants de l'enduit en faisant ressortir les agrégats variés. Une finition de type badigeon de chaux est bien sûr encouragée également, elle permettra le rapprochement avec l'aspect d'un enduit lissé originel.

Les enduits présentant de fortes aspérités ne sont pas autorisés. Ils accrochent les pollutions atmosphériques et les salissures. Ils ont, de fait, une mauvaise tenue dans le temps. En outre, ils génèrent de nombreuses mini zones d'ombres sur la façade ce qui altère considérablement l'aspect naturel de la couleur.

L'utilisation de la taloche s'est trop généralisée depuis une trentaine d'année, car elle permet de travailler vite, et avec des épaisseurs d'enduit importantes. Cet outil n'est apparu qu'au XIXème siècle et ne devrait donc pas être utilisé sur des immeubles plus anciens! Seule la finition à la truelle permet de travailler des épaisseurs moindres, et donne un meilleur rendu à la surface (lisse, sans trace de sable, ni cet effet vermiculé).

En résumé :

- Sont autorisés les aspects: lissé, gratté fin, taloché fin, broissé, badigeon.
- Sont interdits les aspects : écrasé, projeté, ribbé, roulé, tyrolien.

Quelques cas particuliers en autorisent l'usage pour des applications réduites sur motifs architecturaux, décoration ponctuelle...



3. Les murs et revêtements en bois

A l'heure du développement durable, le bois affiche bonne presse et autorise des solutions qui oscillent entre choix pertinent et effet de mode.

A Poleymieux, dans un contexte plutôt minéralisé, le bois s'observe en usage restreint... on retiendra l'architecture bois en remplissage ponctuel ou partiel, pour « refermer », « remplir un volume limité, pour réaliser abri de jardin ou annexe de petite taille dans un traitement sombre afin de limiter leur impact, ce qui permettra de les « glisser » parmi les ombres du terrain.



4. Les murs et revêtements en métal : acier brut, acier auto-patiné...

A l'ère industrielle, l'acier se répand dans le bâtiment sous différentes formes et finitions. Il devient alors élément de construction, de protection et de finition.

Cette multitude de produits et d'usages détourne, copie, remplace souvent les systèmes originaux et une attention particulière veillera à ne pas envahir, transformer voire dégrader la perception du bâti existant qu'il s'agisse de projets de restauration ou de projets de création.

A Poleyieux, à la lecture d'un bâti simple ou de constructions rudimentaires, l'acier brut, rouillé ou patiné, trouve sa place en usage limité en se confondant dans les teintes et les matières que l'on repère ici patinées, vieilles, usées...

L'usage de l'acier Corten garanti un aspect de qualité mais qu'il convient d'utiliser de façon modérée.

	01 - Aspect/teinte du produit en corten oxydé naturellement au moment de la livraison (environ 2 mois d'oxydation naturelle).
	02 - Aspect/teinte du produit en corten oxydé naturellement, quatre à six mois environ après la date d'installation.
	03 - Aspect/teinte du produit en corten oxydé naturellement, douze à dix huit mois environ après la date d'installation.
	04 - Aspect/teinte du produit en corten oxydé au moment de la livraison avec le traitement anti-délabement. Pas d'évolution dans le temps.

N.B.: La reproduction des teintes sur le papier est infidèle et purement indicative.



B. LES TOITURES

1. Les différentes formes de toit

Polemieux est un village de toitures qui se découvre mètre après mètre gravis, à la sortie d'un virage ou depuis un chemin surplombant. Dans chaque hameau, les toitures s'imbriquent, se croisent pour former une multitude de facettes dans un magnifique dégradé de rouge.

Le bâti traditionnel offre principalement deux types de couvertures : une **couverture à deux pans** – cas de figure le plus répandu - fréquemment utilisé pour les constructions étirées et une **couverture à quatre pans avec faitage** plutôt observée sur des édifices massifs et plus élevés.



Ponctuellement, une architecture plus récente, souvent « importée » par des phénomènes de mode impose son langage étranger et offre des gabarits et formes de pentes éclectiques. De la Normandie aux montagnes alpines, un catalogue de maisons propose une typologie de toitures assez dissemblables et dissonantes tant dans les formes que dans les couleurs dont aucun style est typique du village.

A l'observation du contexte dominant et afin de conserver la simplicité évidente locale, il faut :

- Proscrire la multiplication des pans de toit (2 pans maximum par volume).
- Eviter le fractionnement des toits en hauteur et en longueur.
- Proscrire les coupes d'angle des pans de toit.
- A Poleymieux, il est fréquemment constaté une pente entre 30 et 40 %.
- Les forêts de toiture seront préférés en chevrons et voliges apparents non caissonnés.
- Pour les toitures terrasse: limitées à 1 par habitation et 25m² max, voir la page 34.

2. Les différents types de tuiles et leurs couleurs

On trouve traditionnellement à Poleymieux des couvertures en tuiles de terre cuite rouge. Ces surfaces très exposées au regard tracent dans le site de Poleymieux une unité de coiffe qui dessine une architecture de toits, caractère singulier et dominant dans le paysage du village.

Une sélection de tuiles acceptées à Poleymieux vous est proposée au paragraphe VI. F. et en présentation à la Mairie.

Les trois types de tuiles que l'on retrouve couramment à Poleymieux :

a. La tuile creuse traditionnelle (tuile canal ou tige de botte)



Pour respecter le bâti traditionnel (notamment les constructions antérieures à 1930), il convient de privilégier les couvertures en tuiles creuses.

Le mode de pose et de fabrication de ces tuiles, favorisé par les jeux d'ombre et de lumière, offre un aspect unique et vivant aux toitures.

b. La tuile romane



La tuile romane, apparue vers 1950, est une tuile à emboîtement de conception récente. S'inspirant fortement de la tuile creuse traditionnelle, elle reprend avec un module unique en terre cuite, le principe d'une partie bombée venant recouvrir une partie incurvée ou plate formant canal.

Fabriquée de manière industrielle et de pose relativement rapide, la tuile romane est un matériau économique qui a très vite colonisé le village mais elle est incapable d'offrir le même aspect et les mêmes nuances que la tuile creuse traditionnelle et a tendance à « appauvrir » le paysage.

Il convient d'utiliser une tuile romane qui se rapproche le mieux de la tuile creuse traditionnelle par son gabarit, sa forme, sa couleur.

Privilégier la couleur rouge naturelle (rouge foncé) correspondant à la terre cuite locale. L'utilisation de tuiles de teintes panachées sur une même toiture (style importé du sud de la France) est tolérée. Veillez cependant à choisir une qualité de tuiles offrant des nuances de teintes fines plutôt que des contrastes de couleurs grossiers (effet carton-pâte assuré).

Les toitures en tuile romane de teinte orangée, brun, noir, sont interdites.

c. La tuile mécanique plate



Avec le développement de l'industrie, apparaît la tuile « mécanique » dite de Montchanin – son lieu de production - qui progressivement est utilisée pour couvrir remises, annexes, hangars... Par extension d'usage, cette tuile mécanique s'est progressivement étendue sur l'habitat pour des usages en remplacement de tuiles canal fatiguées, extension, réfection de toiture.

En nombre limité au mètre carré, elle est d'un bon rapport qualité/coût et conserve les caractéristiques de la terre cuite en préservant les données chromatiques présentes dans le site.

Privilégier la couleur rouge foncé. Les coloris orangé, brun, marron et noir sont interdits.

Préférer des tuiles fabriquées en terre cuite plus esthétiques que celle fabriquées en béton teinté dans la masse. La mousse s'installe plus facilement sur une tuile béton et sa couleur n'est pas stable dans le temps (elle a tendance à vouloir retrouver sa grisaille d'origine).

Le noir et les teintes sombres sont interdites pour les couvertures de toit



Effets grossiers de tuile vieillie mal approprié



d. Les autres types de couverture

L'utilisation de matériaux tels que les bacs acier, les plaques ondulées en acier galvanisé, les bardeaux bitumé, les plaques de PVC imitation tuile, les plaques en polycarbonate alvéolaire ou ondulé comme éléments de toiture est interdite.

L'utilisation de plaques de fibrociment comme éléments de couverture est interdite quelles que soient leurs couleurs. Elles sont acceptées uniquement comme support de tuiles creuses avec tuiles courantes et tuiles couvrantes).

Cependant, dans certaines zones (agricoles notamment), des exceptions pourront être envisagées sur dossier en fonction de la nature du projet et de la destination du bâtiment. Par exemple, pour des édifices existants à caractère d'annexes ou de bâtiments techniques dont le système constructif en impose l'usage.

3. Les fenêtres de toit et les verrières

Dans son dessin très simple et sous un climat dit rude, les toitures du village ont joué un rôle de coiffe à valeur de protection qui ont peu reçu d'ouverture. Une trappe d'accès au toit, parfois un vasistas pour éclairer le grenier, ponctue le pan de toiture.

Dans le registre des « architectures » importées (sans égard aux savoir-faire locaux) apparaissent ponctuellement lucarnes, chien assis, mansardes... qui sont autant d'éléments architecturaux rapportés mal à propos et de ce fait non recevables aujourd'hui.

A l'heure de l'aménagement de combles, le châssis de toiture s'est largement développé en modifiant la lecture des éléments de toiture. Multipliées en nombre, dans des formats toujours agrandis, c'est toute une série de perforations qui a pris le dessus des couvertures.

Afin de conserver l'apport de lumière sous les toits, il est donc demandé de limiter la mise en place de fenêtres de toit à deux unités par pan de toit dans un format restant proche de la trappe de visite de toit (surface maxi 1m2 pour 20 m2 de surface environ). Leur implantation cherchera à s'harmoniser avec le gabarit des toits sans chercher systématiquement des faux alignements avec les façades.

La verrière reste un dispositif d'éclairage zénithal généreux. A l'échelle du village, elle peut s'implanter comme un châssis d'atelier. Son dessin devra trouver les proportions adaptées au pan de toiture exploité. Sa fabrication devra rester un ouvrage de type « traditionnel », ouvrage artisanal qui se calera dans l'épaisseur du toit sans débordement au-dessus des tuiles.



C. LES OUVERTURES ET SYSTÈMES D'OCCULTATION

Principe général :

Les ouvertures, par leur localisation, leurs proportions ou leur nombre, participent à l'animation des façades et à l'harmonie des constructions. Par leurs formes, types et dimensions, elles participent à la perception de l'architecture du bâtiment.

Les ouvertures ne doivent pas seulement résulter de l'organisation en plan de la construction mais être dessinées, proportionnées en fonction de la façade et de l'aspect que l'on donne à voir principalement depuis l'espace public.



1. Les ouvertures (fenêtres et baies vitrées)

a. Ordonnement des ouvertures

Le tracé des ouvertures contribue fortement à la structuration de la façade, la rendant symétrique ou asymétrique.

La somme des percements doit laisser prédominer les surfaces pleines de la façade. Ainsi on évite les dénaturations fréquentes liées à la multiplication des ouvertures qui nuit à la lecture globale de la façade.

À Poleymieux, les principales typologies de l'habitat ancien se regroupent généralement en deux catégories.

Une première famille d'habitat de maître amène un principe d'alignement et de symétrie, de manière assez classique. Les ouvertures sont alignées horizontalement et verticalement et leurs tailles sont très souvent identiques.

Une seconde famille d'habitats plus rustique et rurale dont les nécessités du quotidiens amène des ouvertures plus aléatoires placées au gré des besoins (trappes, baies de ventilation, sur les parties de granges, stockage)... changer la photo en bas à droite avec des ouverture aléatoires



Malheureusement, dans nombre de constructions modernes, les baies sont disposées au gré des pièces sans se soucier de l'aspect extérieur qui doit lui aussi être pris en compte. Cela crée des bâtiments déstructurés sans harmonie. Dans son contexte le projet devra trouver son point d'harmonie pour être au plus juste.

La somme des percements doit laisser prédominer les surfaces pleines de la façade. Ainsi on évite les dénaturations fréquentes liées à la multiplication des ouvertures qui nuit à la lecture globale de la façade.

b. Les proportions et formes des ouvertures et fenêtres

Afin de respecter les caractéristiques dominantes de l'architecture régionale, il convient de mettre en œuvre des ouvertures à dominante verticale. Les baies resteront à linteau droit.



- **Dans les bâtiments anciens**

Dans l'ancien, les baies sont plus hautes que larges. Ceci permet un éclairage satisfaisant sans augmenter exagérément la longueur du linteau, élément fragile. La forme des fenêtres se rapproche du carré lorsqu'elles servent à éclairer les combles ou pour de petites dimensions.

Les ouvrants sont à deux vantaux, deux ou trois carreaux par vantail.

- **Dans les constructions neuves**

Depuis plusieurs années se multiplient les formes en tout sens qui s'intègrent mal au caractère architectural du village.

En neuf, les fenêtres devront présenter un rapport au moins égal à 2/3 (largeur/hauteur). Des larges baies, échappant aux dimensions traditionnelles des fenêtres ou portes fenêtres pourront être mises en œuvre ponctuellement, pour les séjours en particulier.

Il convient d'éviter les alignements et la répétition systématique des baies vitrées coulissantes et d'en garder un emploi modéré par construction et par façade.

Les baies en forme de demi cercle, de triangle ou de trapèze ne sont pas autorisées.



Répétition ennuyeuse de baies vitrées formant vitrine, hors contexte à Poleymieux

c. Conservation, restauration et amélioration des ouvertures

La conservation / restauration d'une menuiserie permet de conserver dormant et ouvrants par adjonction de joints ou mise en place d'un double vitrage. Elle permet d'améliorer le confort thermique et phonique tout en conservant le châssis d'origine.

Dans le cadre de la préservation de l'esthétique de la façade traditionnelle la mise en place d'une double fenêtre intérieure apparaît comme une solution efficace et pertinente contrairement à la solution du survitrage.

En revanche, les menuiseries de type «rénovation», c'est à dire la pose d'un nouveau dormant sur un dormant existant, sont déconseillées. En effet, elles réduisent considérablement l'apport de lumière et disproportionnent les rapports pleins/ vides (menuiseries/vitrages). Privilégier le retrait de l'ancien dormant.

Dans le cas d'une pose de fenêtres neuves avec double vitrage, on peut retrouver la division en carreaux par l'ajout de petits bois rapportés.

C'est un cas de figure très présent dans l'architecture du village.

d. Encadrements des ouvertures

Dans l'habitat ancien, les percements sont mis en valeur par des encadrements en pierre de taille. Le linteau peut être en bois pour les ouvertures de grande dimension: baie de granges, ouvertures intermédiaires, trappes...

Dans les constructions modernes, une solution moins onéreuse que la pierre est l'ouvrage maçonné. Il peut être employé en encadrement de baies et recevoir un enduit identique à celui de la façade, avec une finition lissée.

C'est une solution sobre permettant d'éviter de graves erreurs (fausses pierres collées).

e. Modification des ouvertures

Les pleins (murs) dominent toujours largement sur les vides (portes, fenêtres) et il convient de conserver ce rapport.

Les nouvelles ouvertures doivent se fondre dans la composition de façade, en respectant les alignements, l'orientation, en offrant les mêmes rapports dimensionnels.

Il est préférable de créer de nouvelles ouvertures plutôt que d'envisager l'élargissement de baies existantes, les proportions existantes étant les garantes d'une harmonie de l'architecture locale.

Une bonne harmonisation passe aussi par l'emploi de matériaux identiques à ceux utilisés lors de la construction initiale.

*Création d'ouvertures
qui ne prennent pas
en compte les matériaux,
les couleurs et les formes
locales:
La façade est défigurée !*



Quelques règles simples

- Reconstituer autour de l'ouverture les éléments de modénature* observés sur la façade.
- Percer plutôt qu'agrandir (préférer le doublement d'une fenêtre par une ouverture de même dimension),
- Respecter les alignements verticaux par rapport aux ouvertures existantes.
- Conserver les volets.

* Modénature : On appelle modénature les proportions et dispositions de l'ensemble des éléments d'ornement que constituent les moulures et profils des moulures de corniche ainsi que les proportions et dispositions des membres de façade constituant le style architectural.

2. Les systèmes d'occultation (volets, portes) et de protection (garde-corps)

a. Les volets

Afin d'animer les façades la présence de volets battants ou coulissants est attendue A contrario l'utilisation de volets roulants sur toute la façade est proscrite.

Les systèmes d'occultation à poser doivent correspondre dans leur type et leur présentation, à l'époque du bâtiment, à son style et à son caractère. Une attention particulière est attendue concernant la concordance des contrevents sur l'ensemble des façades (matériaux, types et couleurs).

Les différents types de volets

- Volets pleins à lames croisées

Un panneau à lames horizontales, visibles en position ouverte, doublé d'un panneau à lames verticales, visibles en position fermé.

Le volet à lames croisées est parfaitement adapté aux constructions en pierres apparentes car, en position ouverte, sa construction graphique rappelle celle des murs jointés en pierres dorées.



- Volets à persiennes

Très présent sur les bâtiments anciens, les volets à persiennes constitués d'un châssis et de lamelles orientées occupant tout, ou partie de la hauteur du volet, afin d'éviter la pénétration directe de l'air et de la lumière. Ce type de volet s'intègre parfaitement bien dans le paysage.



Volets roulants et brise-soleils orientables (BSO)

Prévus dès la construction, ils s'intègrent à la maçonnerie. Leur coffre sera encastré dans ou derrière les linteaux et ne sera pas visible depuis l'extérieur. A la différence des volets battants, les volets roulants ne participent pas à l'animation de la façade et sont moins esthétiques. Les BSO sont une bonne alternative aux volets roulants traditionnels, l'orientation des lames des stores participant à l'animation de la façade.



Sur la façade de droite, la surface de volets roulants est disproportionnée. Il manque des volets battants ou coulissants pour l'animer et l'ancrer dans le paysage et le territoire.

Volets coulissants

Les volets coulissants s'intègrent bien sur les larges baies vitrées et beaucoup moins pour des fenêtres de taille standard. Préférer les modèles en persienne plutôt que plein.



- Les volets pleins à barre et écharpe appelés communément volets en «z» sont très déconseillés. Ces modèles rapportés du sud ouest et d'Espagne, permettent aux industriels de réduire l'épaisseur du bois. Ils n'ont pas leur place dans le village.
- Les volets roulants sont à bannir s'ils comportent des caissons apparents à l'extérieur ou des retombées visibles en linteaux. Il s'agit de la greffe d'un corps étranger à l'architecture d'un bâtiment: à proscrire absolument.



Les gardes corps en verre trop sophistiqués, trop brillant s'intègrent mal dans un décor travaillant à la discrétion. C'est pourquoi ils sont proscrit. Par contre ils sont envisageables pris dans l'encadrement de baies étroites. La solution d'une ferronnerie simple ajourée restant la réponse la plus appropriée au garde corps



b. Les portes palières

Les portes d'entrée traditionnelles sont souvent pleines, parfois vitrées et toujours et simples.

Éviter l'emploi des portes d'entrée industrialisées (vernis, post-formées, pseudo contemporain, PVC). Elles banalisent votre construction au lieu de la personnaliser.



c. Les portes de garage

Les portes de garage seront **simples et discrètes**. Evitez l'emploi d'éléments de faux décor et privilégiez une adéquation avec les éléments de modénature du bâtiment.

Si la forme sectionnelle reste largement employée, une recherche complémentaire peut permettre une réponse avec des portes battantes : ouvrages en bois ou en acier, à l'image des portes de granges, portes d'atelier...qui apparaissent plus contextuées.

Éviter l'emploi des portes de garage trop typées (vernis brillant, post-formées hors style, pseudo contemporain, PVC). Elles banalisent votre construction au lieu de la personnaliser.



3. Les matériaux pour menuiseries

Le bois est le matériau à privilégier car il offre un aspect nuancé, vibrant et chaleureux.

Pour gagner de la lumière la largeur des profils doit être étroite. Les menuiseries bois, acier et aluminium seront préférées car peu épaisses.

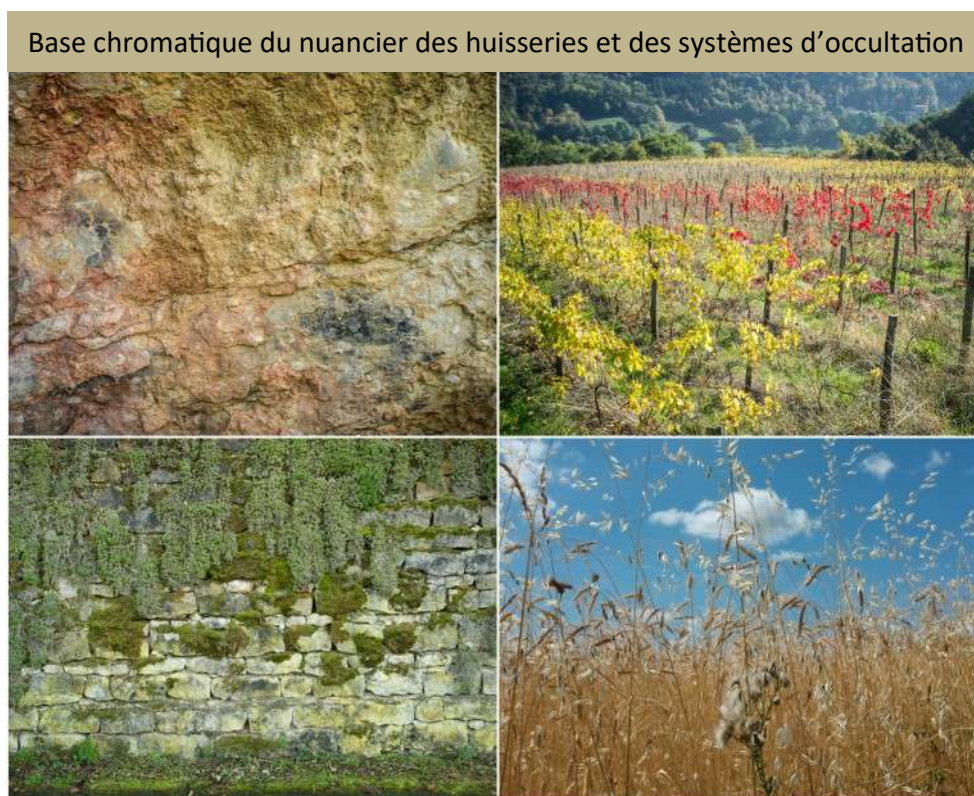
Des solutions mixtes, bois et aluminium, à forte isolation thermique permettent de concilier chaleur du bois à l'intérieur, montants extérieurs en aluminium à moindre entretien.

L'utilisation du PVC n'est pas encouragée; son aspect inerte se marie mal dans le paysage de Poleymieux.

4. Les couleurs et finitions

De par leurs couleurs, huisseries, systèmes d'occultation, bandeaux de forgets, assurent un rôle de décoration indissociable de l'enduit de façade. L'approche chromatique donne rythme et vie aux bâtiments et au village.

La palette des couleurs autorisées pour les ouvertures et les systèmes d'occultation a donc été définie en rapport avec le nuancier de façade établie pour la commune. Le but étant de proposer des couleurs se mariant harmonieusement et respectant les teintes locales.



Le bois doit de préférence recevoir une peinture de protection quand il est menuisé. Les volets étaient traditionnellement peints, ce n'est qu'au XXème siècle que sont apparus le vernis puis les lasures. L'usage progressif des lasures fait disparaître du paysage toutes les teintes traditionnelles ce qui contribue à la banalisation et à l'uniformisation du bâti.

L'utilisation de peintures, vernis ou lasures en finition « brillante » est interdite ; une finition satinée ou mate est acceptée

Les portes de garage devront être en concordance avec les éléments colorés de la façade.

Les ferrures devront être de même couleur que leur support (ex: éviter des peintures noires sur des volets clairs).

Le blanc pur, comme le noir, sont d'un emploi récent et ne correspondant à aucune pratique historique traditionnelle. Ils sont trop en contraste avec la pierre dorée et le nuancier de façade de la commune. C'est la raison pour laquelle ils ne sont pas autorisés.

Il vous est proposé un nuancier en annexe.

D. LES ENTRÉES ET LES ABORDS

Une attention sur la cohérence de l'espace public est attendue lors du traitement des éléments de clôture et d'accès afin de préserver une continuité de paysage.

1. Les portails, portillons et piliers

Le portail et ses piliers doivent s'insérer de manière harmonieuse dans l'ensemble de la clôture, ils doivent être pensés comme un tout.

Une lecture fine du front de voirie permettra un choix harmonieux et raisonné pour une intégration réussie dans le paysage.

Le traitement des portails doit répondre à une **insertion sobre et discrète** de façon à préserver un aspect cohérent avec le bâti existant: son implantation, sa hauteur, sa composition, ses matériaux sont donc à étudier avec soin.

La continuité des portails adjacents des différentes propriétés doit être prise en compte et ne pas être brutale ; les alternances de hauteur, de matériau ou de teinte doivent se faire de manière douce.

Il est nécessaire de respecter des proportions raisonnables et harmonieuses entre la taille du terrain et la taille du portail. Les effets de monumentalité et les formes complexes sont à proscrire.

Les portails en PVC sont tolérés. Concernant leurs couleurs, il est impératif de respecter le nuancier en annexe.



2. Les clôtures en limite de voirie

Poleymieux est fait de sentiers, de chemins, de routes, jalonnés par un ensemble de lignes de pierres, marquant ainsi le paysage du village et formant un lien unique entre les constructions.

C'est donc la pierre, présente naturellement dans le sol, qui a historiquement formée les murs de soutènements et les clôtures de notre village.

Premier élément de la propriété privée offert à la vue le traitement des clôtures doit répondre à **une** insertion harmonieuse et discrète de façon à préserver une continuité le long des voies et un aspect cohérent avec le bâti existant.

Son implantation, sa hauteur, sa composition, ses matériaux sont donc à étudier avec soin.

Pour une intégration réussie des clôtures dans leur environnement proche, une continuité entre les différentes propriétés doit être prise en compte et ne pas être brutale : les alternances de hauteur, de matériau ou de teinte doivent se faire de manière douce entre les clôtures adjacentes.

D'une manière générale, il est nécessaire de :

- Respecter la topographie des lieux en suivant la pente et en évitant les redents (crans et paliers).
- Respecter des proportions raisonnables et harmonieuses entre taille du terrain, la taille de la clôture et taille du bâtiment.
- Rapporter des éléments de référence entre le bâtiment et sa clôture n'est pas une nécessité. Une analyse des limites voisines permettra de régler le choix à l'équilibre.
- Eviter des murs trop hauts, trop opaques et préférer des clôtures semi-ouvertes ou des clôtures végétales qui ne ferment pas le paysage.
- Eviter la multiplicité des matériaux dans une même clôture.
- Intégrer les ouvrages annexes tels que les coffrets de comptage, les boîtes à lettres... dans les clôtures de manière à les dissimuler.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CLÔTURES

- **Clôtures en pierre**



Présente depuis des siècles le long des chemins de Poleymieux, la pierre dorée est le matériau traditionnel de construction à privilégier pour les constructions des murs de clôture.

Il existe deux méthodes d'élévation des murs en pierre: la pierre sèche (montée sans joint apparent) et la pierre maçonnée (montée avec joint apparent).

Concernant **les joints apparents, ils doivent, pour s'intégrer, être à dominante jaune doré** (ciment gris et ciment blanc étant à exclure).

Un mélange de chaux et de sable jaune doré est approprié.

La clôture en pierre peut être un mur plein ou bien peut être un mur et recevant une ferronnerie, un grillage ou une barrière.

Elle peut recevoir un couverture (arase façonnée, pierre plate, « couvertine » de tuiles creuses ...).

Pour les mêmes raisons que pour les façades, **l'usage de parements reconstitués ou de pierres non locales est interdit** (Cf. paragraphe IV-A-1-a).

- **Clôtures maçonnées enduites**

La clôture maçonnée enduite peut être un mur plein ou bien peut être un muret recevant une ferronnerie, un grillage ou une barrière.

Bonne alternative au mur en pierre, ce type de clôture très présent dans notre commune peut, s'il est bien utilisé, s'intégrer facilement à nos paysages.

Le choix de la couleur de l'enduit et de sa finition est un facteur déterminant dans l'intégration du mur aux paysages traditionnels de Poleymieux.

Un accord chromatique doit être réalisé avec les clôtures adjacentes et la façade du bâtiment.

Un nuancier comportant un large choix de teinte d'enduits vous est proposé en annexe.

Comme pour les façades enduites, **une liste de finitions appropriées vous est proposée** en page 47.

A des fins de protection et de bon vieillissement, il est conseillé un couverture permettant l'évacuation de l'eau (arase façonnée, pierre plate, « couvertine » de tuiles creuses ...).

- **Clôtures en ferronnerie**

Cette forme de clôture traditionnelle se compose d'un mur bas en pierres dorées ou en ouvrage maçonné recouvert d'un enduit que surmonte une grille.

Les clôtures en ferronnerie se retrouvent fréquemment dans le cœur historique des hameaux du village. La grille, contrairement au grillage, fait partie des éléments qualitatifs que l'on peut utiliser pour construire une limite.

Ce type de clôture nécessite soit de retrouver des éléments identiques à ceux des grilles anciennes, soit d'être **le plus épuré possible**. Les effets stylisés étant proscrits, la simplicité et la modestie restent une règle de composition efficace.

La clôture en ferronnerie peut être transparente ou semi opaque: une végétalisation plus ou moins dense et plus ou moins pérenne peut permettre de trouver une transparence relative.

Une occultation totale de la clôture en ouvrage de tôlerie pleine est proscrite, ce choix d'opacité totale formant assez vite un effet de

Dans le cadre d'une réfection, le dessin de l'ouvrage de tôlerie devra être présenté en mairie pour validation.

Le choix de la couleur de la peinture qui recouvrira ces éléments de serrurerie est fondamental, il doit pouvoir s'associer soit à la végétation ou au milieu environnant. C'est pourquoi nous vous proposons un **nuancier chromatique à respecter** en annexe (Le blanc pur comme le noir sont d'un emploi récent ne correspondant à aucune pratique historique traditionnelle. Ils sont trop en contraste avec la pierre dorée et le nuancier de façade de la Commune. C'est la raison pour laquelle ils ne sont pas autorisés).



- **Clôtures végétales**

A Poleymieux, où le paysage est d'aspect rural, la **clôture végétale s'intègre parfaitement** à condition de respecter quelques règles.

Il est impératif de ne pas fermer le terrain par des haies végétales opaques qui cloisonnent l'espace et rendent le paysage monotone. Par solution de facilité, depuis des décennies, la plupart des haies plantées autour des jardins et des maisons sont composées de thuyas, de cyprès, ou de lauriers cerises dont les qualités esthétiques et écologiques sont pauvres ; ces haies caractérisant le regrettable « béton vert ». Il est donc déconseillé de planter ces espèces.

Aujourd'hui, on redécouvre **les multiples formes et avantages de la haie vive**. Une belle haie est composée de différentes espèces locales dont les teintes, les fleurs et les baies mettent en valeur votre maison et le village au rythme des saisons. Elle sera aussi un lieu de vie pour les oiseaux, insectes et autres petits mammifères.

- Préférer des espèces locales, leur reprise sera plus facile.
- Préférer des espèces ayant de faibles besoins en eau.
- Préférer des espèces à croissance lente qui demanderont moins d'entretien.
- Varier les espèces végétales à l'intérieur d'une même haie.



Pour plus d'informations se reporter à la plaquette « Permis de (bien) planter » éditée par le département du Rhône et disponible en Mairie ou sur le site internet de la mairie de Poleymieux

- **Clôtures en grillage et ganivelles**

De part leur aspect rustique en bois et fil d'acier torsadé, les ganivelles s'intègrent parfaitement dans le paysage du village.

Le grillage maillé est un des éléments de clôture couramment utilisé. Il peut être posé à même le terrain ou bien être fixé sur un muret en pierres dorées ou sur un ouvrage maçonné enduit.

La clôture sera réalisée avec un **grillage de teinte verte ou grise sur poteaux métalliques de même couleur**. La mise en place de lamelles obturantes dans la maille du grillage ou des clôtures rigides n'est pas autorisée à Poleymieux.

Le blanc et le noir étant interdits pour des motifs de contraste trop conséquent.

Cette trame métallique simple doublée d'une haie composée ou support de plantes grimpantes plus ou moins couvrantes reste une solution modeste possible. Elle permet de rompre le linéaire perçu au profit de vues dégagées ponctuelles sur le paysage environnant.



- Clôtures de panneaux pleins

Force est de constater que ce type de clôture est rarement une réussite. Sa composition en muraille fonctionne généralement assez mal dans le paysage de Poleymieux car son rendu est trop puissant, écrasant et monotone.

La clôture opaque, exclusivement en panneaux non ajourés, est interdite.

Toutefois, une composition de dimensions limitées et ajourée est envisageable. Un système à claires-voies accompagné d'une végétalisation apparaît comme une solution acceptable pour traiter ce sujet.



Sont interdits dans les clôtures sur voie publique :

- Les panneaux opaques non ajourés de grandes dimensions (tôlerie pleine, panneaux de bois, lames composites en pvc).
- Les gabions.
- Les enrochements.
- La maçonnerie de parpaings béton ou béton coulé non enduits.
- Les éléments préfabriqués de béton moulé (colonnades, chapiteaux, sculptures ornementales ...).
- Les parements de fausses pierres.
- Les brises vues en plastique, en canisse PVC, en tissu ...



3. Les coffrets techniques, les boîtes aux lettres, les poubelles

Intégrer les ouvrages annexes tels que les coffrets de comptage, les boîtes à lettres, etc. ... dans les clôtures dès la conception de manière à les dissimuler.



Pensez à peindre les coffrets de manière à ce qu'ils s'intègrent harmonieusement au site.

De même, choisissez à l'achat une couleur de boîte aux lettres qui s'intègre à votre clôture afin de parer à un effet de « parasite ». Le blanc et le noir sont déconseillés pour impression de contraste trop marquée avec les enduits et la pierre dorée.

Il est préconisé un local à poubelles discret dans le cas d'habitats groupés.

4. Les aménagements paysagers et travaux de modifications en limite
(Empierrements, enrochements, gabions, murs de soutènements, création d'accès).

La création d'accès (voirie, portail, porte piétonne) doit dénaturer le moins possible le cadre existant. Lorsque le profil du terrain doit être remodelé, il est impératif d'intervenir au respect du site et en restant au plus près du profil naturel.

La démolition partielle ou l'agrandissement d'un accès sur voirie, doivent être réalisés avec soin, en assurant une liaison harmonieuse compatible avec l'existant.

L'enrochement et l'usage de gabions en limite de voirie sont interdits ; leur usage sur parcelle est réglementé (voir chapitre III-A-1— « L'implantation de la construction »).

Privilégier les talus végétalisés associés ponctuellement à un mur maçonné enduit ou un mur en pierres dorées.



E. LES PISCINES ET LEURS ANNEXES

La piscine est une des constructions annexe qui participe à l'agrément d'une maison mais qui a souvent un impact non négligeable sur le paysage environnant de par les aménagements de terrain qu'elle nécessite, sa forme, sa coloration, ses abords. Là-aussi, la simplicité prévaut. Un bassin de nage d'aspect minéral s'intégrera beaucoup plus facilement dans le paysage qu'une piscine trop ostentatoire. Les bassins rappellent par ailleurs les anciens lavoirs de Poleymieux.

La construction d'une piscine devra tenir compte de la topographie du terrain et des caractéristiques du lieu (architecture des bâtiments environnants, orientation, ensoleillement, végétation etc. ...)

Le respect des principes tels que simplicité des formes, rapport équilibré avec le relief, discrétion dans la coloration des bassins sont le gage d'une intégration harmonieuse dans le site.

Des formes géométriques simples sont à privilégier car elles se marient mieux avec les formes architecturales des bâtiments de notre village que les formes libres (type haricot, en cœur ...)



Concernant les revêtements de finition du bassin

- Il est conseillé de privilégier les tons sombres qui limitent l'impact dans le paysage.
- Les revêtements de teinte sombre sont plus appropriés. Combinés à l'eau, ils ont tendance à refléter la végétation et le ciel, permettant ainsi à la piscine de se fondre dans son environnement.

Concernant les margelles et les dallages

- Les matériaux naturels et traditionnels sont préférables car par nature ils seront plus faciles à intégrer.
- Eviter la aussi les teintes claires et pensez à homogénéiser les couleurs entre piscine, abords et nature afin d'obtenir une intégration satisfaisante dans l'environnement.

Concernant les couvertures de piscine (volet roulant, bâche, couverture en verre ou en bois)

Etant fortement exposées à la vue plongeante, les couvertures de piscine doivent être le plus discrètes possible.

- Les couvertures bleues ou blanches sont très fortement déconseillées au profit de couvertures des teintes plus discrètes type vert amande, gris anthracite, sable ou marron clair.

Concernant les installations techniques

- Elles doivent être réalisées avec discrétion.
- Elles ont généralement besoin d'un espace réduit et peuvent être placées à l'intérieur d'un bâtiment existant (cave, garage, hangar, abri de jardin).
- Quand cela est possible ces locaux techniques gagnent à être enterrés.
- A contrario, l'ouvrage réalisé sera traité en dépendance ou annexe en optant pour des matériaux associés au bâti environnant.
- Son positionnement sera de préférence choisi accolé au bâtiment existant.

Concernant le terrain

- La topographie du terrain devra être respectée.
- Les mouvements de terre seront limités à 50 cm et la terre sera régaliée en pente douce.
- Les niveaux de sol devront s'implanter le plus près du terrain naturel.
- Les enrochements qui sont installés, en décor, aux abords des piscines sont déconseillés. Il est préférable de les limiter en hauteur et de les végétaliser.

F. LES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES ET CHENAUX

Les gouttières, chenaux et les descentes d'eaux pluviales seront en zinc commun ou en cuivre. Le dauphin sera de préférence en fonte.

Laissés bruts, gouttières et chenaux se patineront pour passer du brillant au mat plus discret. Une harmonisation des teintes et des matériaux participe à leur intégration dans le bâti et le paysage. Un choix de matériaux simples et traditionnels est toujours une réponse efficace à Poleyieux.

Les profils de gouttières en aluminium façon corniche ou moulure et leurs descentes d'eau pluviale apparaissent trop sophistiquées dans le paysage de Poleyieux. Leur finition en peinture laquée ne se patine pas avec le temps et leur usage s'intègre très mal avec les matériaux traditionnels du village. Préférez les descentes rondes et les gouttières demi-rondes classiques.

L'usage du PVC est admis, sous réserve de teintes approchant celle du zinc ou du cuivre (le noir et le blanc sont interdits).



G. LES ÉQUIPEMENTS LIÉS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les capteurs solaires

L'installation de capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques n'est pas sans conséquence pour l'aspect architectural et paysager. L'impact visuel proche mais également lointain à l'échelle du paysage doit être pris en compte.

La mise en place de panneaux solaires nous interroge sur la disparition de pan entier de toiture dessinant des surfaces tendues et sombres peu adaptées dans notre paysage.

Au même titre de solutions dites de catalogues, ces éléments restent trop étrangers, s'implantant difficilement dans le grand paysage de Poleymieux qui a toujours développé sa valeur artisanale, son savoir-faire local, sa « patte » humaine.

Leur mise en place peut toutefois s'envisager en analyse du contexte environnant.

Si la pose de capteurs solaires pose un problème esthétique ou technique sur le bâtiment principal, la réalisation ou la présence d'un bâtiment annexe comme support (abri de jardin, local technique) peut permettre de résoudre ces difficultés.

Les capteurs peuvent également être posés au sol dans le jardin, adossés à un talus naturel par exemple.

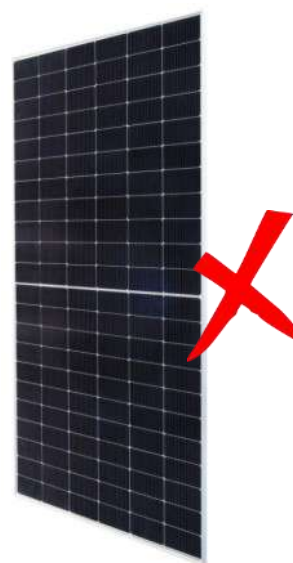
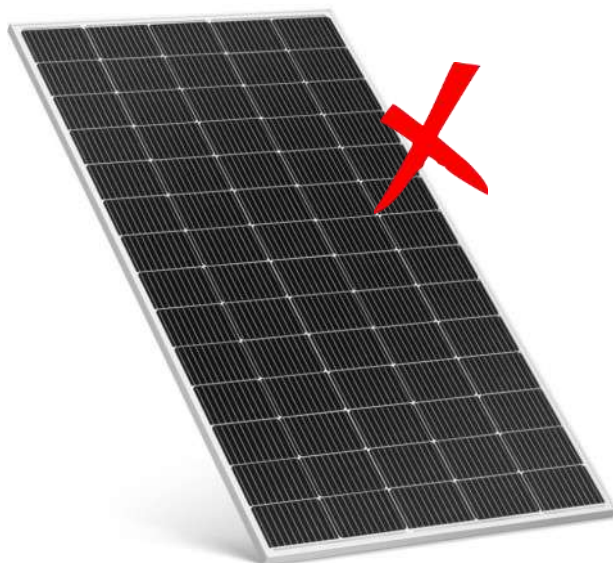
Le solaire doit être traité comme un véritable composant du bâti. Abordé comme un élément d'architecture à part entière, ainsi il ne sera pas reçu comme un élément rapporté disgracieux. Par exemple, traiter les surfaces de panneaux solaires comme une verrière.



Les grands principes à respecter pour une intégration réussie

- Intégrer finement les capteurs au nu de la couverture (sans créer de surépaisseur).
- Respecter le rythme des vides et des pleins ; préférer un positionnement symétrique des capteurs vis-à-vis des ouvertures (portes, fenêtre) ; suivre la composition en toiture à l'attention de l'ordonnancement des façades.

- Choisir des tailles de capteurs qui ne déséquilibrent pas le bâti ; en rapport cohérent avec la taille des ouvertures existantes et avec la surface de la toiture.
- Utiliser les lignes de force du bâtiment et les formes du plan de toiture pour positionner les capteurs et pour trouver un équilibre harmonieux.
- Eviter d'installer les capteurs sur le pan de toit principal visible depuis le domaine public et depuis les vues lointaines.
- Les panneaux doivent être en finition matte ainsi que leur châssis et encadrement.



H. LES TRAITEMENTS DES SOLS EXTÉRIEURS

Que se soit pour les entrées, les allées, les cours intérieures le choix des matériaux de surface est un élément crucial qui saura comme un jardin mettre en valeur une maison.

L'idée est de donner à ces surfaces un caractère intime, d'usage piéton dominant.

Quelques règles de principe simple

- Promouvoir une authenticité des matériaux.
- Favoriser les revêtements perméables.
- Eviter les grandes surfaces de revêtement et laisser de la place aux espaces verts.
- Eviter les revêtements factices d'imitation bois, pierre ou carrelage.
- Eviter absolument le revêtements routiers jusqu'au pied de la maison : enrobé noir avec bordure béton ou granit.
- Rechercher ici quelques bandes transversales formant guides d'eau pour rompre la monotonie et agrémenter le visuel pénible d'une surface de route banale.
- Pour les pavés, privilégier des couleurs ocres et panachées.
- Pour le sable, le concassé ou le gravier s'orienter vers une teinte jaune ou ocre.



I. LES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Notre monde contemporain envahit le paysage bâti de nombreux appareils. Leur placement peut s'avérer envahissant.

Afin d'éviter cette pollution visuelle ou sonore, il est donc demandé une attention particulière à leur mise en place.

Les paraboles

Il est vivement déconseillé de placer des paraboles sur les toitures traditionnelles.

En cas d'impossibilité, il est préférable de choisir un positionnement en arrière de toiture, ou un emplacement non visible depuis l'espace public.

Une couleur proche de l'enduit sera retenue si la parabole est fixée à la façade, ou de couleur proche de la couverture si la parabole est positionnée en toiture.

Leur positionnement dans le jardin apparait comme une solution efficace pour préserver façades et toitures. Leur accessibilité étant à ce niveau du sol aussi un avantage complémentaire.

Les climatiseurs et pompes à chaleur

L'installation de coffres de climatiseurs, pompes à chaleur, VMC disposés en façades dénature l'aspect esthétique des bâtiments. Ils sont aussi bien souvent générateurs de bruits et devront être pourvus d'écrans acoustiques.

Les éléments techniques de **ces équipements ne doivent pas se voir depuis l'espace public**. Ils pourront être installés dans une cour, dans le jardin, dans une cave ou des combles tout en veillant à ce qu'ils ne procurent ni gêne visuelle ni gêne sonore pour le voisinage.

Les unités extérieures de climatisation ou pompes à chaleur devront être dissimulées par un écran de type maille ou de type végétal.



Climatisation cachée à l'abri des regards et mur faisant office de masque sonore

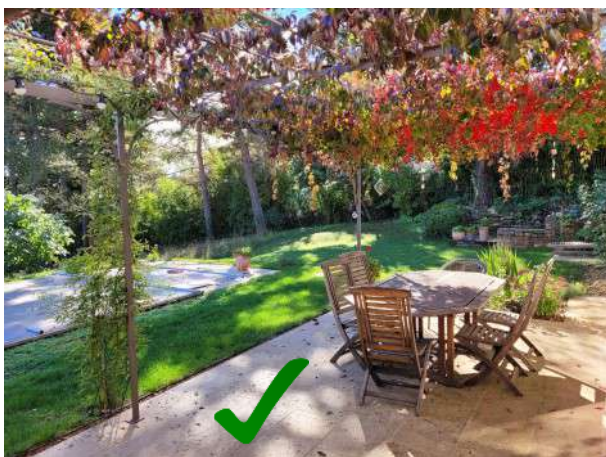
Climatisation disposée de manière inesthétique en imposte, génératrice de bruits

J. LES PERGOLAS, VÉRANDAS ET ABRIS VOITURE

Le besoin d'ombre et de fraîcheur se faisant de plus en plus sentir lors des épisodes de canicule les marchands de matériaux ont répondu par des solutions toutes faites comme les pergolas bioclimatiques, les capots à toiture plate ou les vérandas en aluminium. Promesses de modernité et de confort malheureusement mal adaptées au village. En effet les formes parallélépipédiques et leurs lignes agressives se marient de manière peu harmonieuse dans un paysage doux et nuancé. De même les coloris proposés par les fabricants (souvent noir ou blanc) ne sont pas adaptés sont trop.

- Pour les pergolas on préférera par exemple une structure légère en forgé avec une plante grimpante. La fraîcheur apportée par les végétaux sera bien supérieure à celle d'une toile ou de lames en bois et laissera passer lumière et chaleur l'hiver lorsque les feuilles seront tombées.
- Pour les abris de voiture ou de jardin on préférera une structure bois avec toit incliné et tuiles rouges. Les formes en table des toitures plates des capots ne s'intègrent pas aux formes du villages.
- Pour les vérandas on préférera une modénature qui rappelle les atelier ancien (porte demie vitrée, verrière ...) plutôt qu'une structure en aluminium trop en contraste avec le bâti ancien.

D'une façon générale ces systèmes de protection devront être traité avec une forme de pente dans le caractère des toitures du village.



V. POUR VOUS AIDER

Vous êtes bloqués ?

LA COMMISSION URBANISME DE LA MAIRIE DE POLEYMIEUX AU MONT D'OR

La commission urbanisme a pour mission de valider les projets de construction ou de rénovation sur la commune mais elle peut aussi donner des informations et des conseils pour vous aider à mener à bien votre projet dans le cadre de ce cahier de prescriptions.

La commission d'urbanisme a défini plusieurs nuanciers ainsi qu'un présentoir de tuiles visibles en mairie afin de vous guider dans vos choix.













Nous avons aussi à votre disposition en mairie ou sur le site internet de la commune différents documents pouvant vous aider dans vos recherches et vos démarches.

VI. ANNEXES—NUANCIERS ET TUILES DE LA COMMUNE

L'ensemble des teintes présentées dans ce colorier n'est pas opposable à l'ensemble du territoire du village ; chaque hameau présentant des spécificités. Un choix attentif au contexte particulier du projet déterminera les teintes précises à valider avec la commission d'urbanisme. Pour chaque projet la réalisation de 2 ou 3 échantillons de teintes différentes permettra de juger du choix définitif recevable. Qu'il s'agisse des enduits, teintes de menuiseries, volets, sous face de dépassée de toiture.

A. NUANCIER ENDUITS MURS ET FAÇADES

N.B: Le rendu des couleurs présenté sur ces pages est à titre indicatif car il dépend des réglages de votre écran et de son inclinaison ou des réglages de l'impression papier. Seul le code couleur fait référence.

<i>WEBER "Terre d'Enduits"</i>		<i>ParexLanko "Teintes minérales"</i>		<i>PRB "Monocouche finition grattée"</i>			
304		ocre doré	070		518		Kenya
312		terre orangée	T70		038		Lascaux
297		ocre chaud	T80		446		Carthage
013		brun foncé			037		Camargue
					933		Tenere

B. NUANCIER MENUISERIES ET FERRONNERIES

La proposition des palettes de couleurs est en attache à l'environnement dans lequel le projet s'installe.

N.B: Le rendu des couleurs présenté sur ces pages est à titre indicatif car il dépend des réglages de votre écran et de son inclinaison ou des réglages de l'impression papier. Seul le code couleur fait référence.

N.B. : Le blanc pur, les teintes très claires et le noir ne sont plus autorisés.

RAL	Dénomination RAL
1001	beige
1002	jaune sable
1011	beige brun
1014	ivoire
1019	beige gris
1020	jaune olive
3003	rouge rubis
3004	rouge pourpre
3005	rouge vin
3011	rouge brun
3013	rouge tomate
5007	bleu brillant
5009	bleu azur
5014	bleu pigeon
5019	bleu capri
5024	bleu pastel
6004	vert bleu
6011	vert réséda
6012	vert noir
6013	vert blanc
6019	vert pâle
6021	vert jonc
6025	turquoise menthe
6026	vert opale

RAL	Dénomination RAL
6028	vert pin
7002	gris olive
7003	gris mousse
7005	gris souris
7006	gris beige
7009	gris vert
7023	gris béton
7030	gris pierre
7032	gris silex
7033	gris ciment
7034	gris jaune
7036	gris platine
7038	gris agate
7039	gris quartz
7044	gris soie
7046	telegris 2
8000	brun vert
8001	brun terre de sienne
8002	brun de sécurité
8003	brun argile
8004	brun cuivré
8007	brun fauve
8008	brun olive
8011	brun noisette

VI. NUANCIERS ET TUILES DE LA COMMUNE

C. NUANCIER GRILLAGES

N.B: Le rendu des couleurs présenté sur ces pages est à titre indicatif car il dépend des réglages de votre écran et de son inclinaison ou des réglages de l'impression papier. Seul le code couleur fait référence.

N.B. : Le blanc pur, les teintes très claires et le noir ne sont plus autorisés.

RAL	dénomination RAL
6005	vert mousse
6016	vert turquoise
7045	telegris 1

La mise en place de lamelles obturantes dans la maille du grillage ou des clôtures rigides n'est pas autorisée à Poleymieux

D. TUILES DE LA COMMUNE (FORMES ET COULEURS)

Références Imerys autorisées ou équivalents autres fabricants

NOM	TEINTES
 <p data-bbox="528 633 759 663">CANAL RESTORIAL</p>	<p data-bbox="855 618 1118 685">ROUGE, VIEUX TOITS, ROUGE NUANCÉ</p>
 <p data-bbox="507 880 780 947">CANAL LYONNAISE 40 POUDENX</p>	<p data-bbox="858 898 1115 927">ROUGE, VIEUX TOITS</p>
 <p data-bbox="491 1160 798 1189">OMÉGA 10 et OMÉGA 13</p>	<p data-bbox="855 1144 1118 1211">ROUGE, VIEUX TOITS, ROUGE NUANCÉ</p>
 <p data-bbox="592 1424 699 1453">CANAL S</p>	<p data-bbox="863 1402 1115 1469">RÉTHAISE, PAYSAGE, ROUGE</p>
 <p data-bbox="512 1686 778 1715">DELTA 10 SAINTE FOY</p>	<p data-bbox="834 1686 1142 1715">ROUGE, ROUGE NUANCÉ</p>
 <p data-bbox="504 1951 786 1980">LOSANGÉE SAINTE FOY</p>	<p data-bbox="834 1951 1142 1980">ROUGE, ROUGE NUANCÉ</p>

VII. ANNEXES (DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE)

Annexe 01 - Liste des travaux soumis à Déclaration Préalable et Permis de Construire.

Annexe 02 - Habiter, tout un projet (CAUE du Rhône).

Annexe 03 - Cahier Communal du PLU-H (Révision n° 2—Approbation 2019).

Annexe 04 - Savoir (bien) planter (Département du Rhône).